

LA TECHNIQUE DE LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

I– Définition

La technique de la dissertation philosophique est un exercice littéraire qui permet à l'élève de mener un raisonnement logique et cohérent sur un sujet donné afin d'être évalué.

Elle a pour objet d'apprendre l'élève à réfléchir méthodiquement sur les difficultés de la vie, et d'évaluer son sens de la logique.

II– CONSEILS GENERAUX

Le correcteur attend de l'élève ou du candidat :

- Lire attentivement les sujets afin de faire un bon choix (car certains candidats tentés à la précipitation, ne se rendent regrettablement compte de leur mauvais choix qu'après les épreuves). C'est « le médecin après la mort. »
- Avoir l'esprit critique et méthodique ;
- Etre clair et précis dans ses expressions ;
- Elaborer un plan de travail au brouillon ;
- Soigner l'écriture et la présentation du devoir

III– LES DIFFERENTS TYPES DE SUJET

En général on compte trois types de sujet :

1°) les sujets d'explication :

Ici, il s'agit de dire en termes clairs ce que le sujet veut dire. Il faut donc expliquer tous les contours du sujet, mais ne pas aller au-delà.

Comment reconnaît-on un sujet d'explication ?

- A travers l'impossibilité de répondre par oui ou par non quand le sujet est sous la forme d'une question directe
- A travers la consigne donnée dans le sujet

Exemples de consigne d'un sujet d'explication :

Expliquez et illustrez

Étalez

Réfutez

Commentez

Justifiez

Montrez le bien fondé

Explicitez

Eclairez ce point de vue

Développez

Que signifie l'expression suivante :

Etc.

Sujet 1 : qu'est ce que la philosophie ?

Sujet 2 : que signifie l'expression suivante : « c'est proprement avoir les yeux fermés sans tâcher jamais de les ouvrir que de vouloir vivre sans philosopher »

Sujet 3 : que signifie et que vaut l'expression suivante : « l'histoire jugera » ?

2°) Les sujets de discussion

Il s'agit ici de justifier la validité ou l'invalidité d'un quelconque jugement ou d'un problème. Il « faut donc nécessairement un plan dialectique : thèse /antithèse ou thèse/antithèse /synthèse

Comment reconnaît-on un sujet de discussion ?

A travers la possibilité de répondre par oui ou par non si le sujet est sous la forme d'une question directe

A travers la consigne donnée dans le sujet :

Exemples de consigne d'un sujet de discussion :

Discutez

Analysez

Appréciez

Expliquez et discutez

Qu'en pensez-vous

Que vous inspire....

Adhérez-vous à...

Donnez votre point de vue...

Cela correspond-il à.....

Étalez et réfutez

Êtes-vous d'accord avec....

Expliquez et donnez votre point de vue.....

Exemples de sujets de discussion

Sujet 1 : Peut-on se passer de la philosophie ?

SUJET 2 : la philosophie peut-elle tenir lieu de science ?

Sujet 3 : le progrès des sciences et de la philosophie entraîne-t-il la disparition des mythes ?

Sujet 4 : que pensez-vous de cette assertion : « seuls les philosophes doivent diriger la cité » ?

SUJET 5 : « je dus donc abolir le savoir pour faire place à la foi ». Qu'en pensez-vous ?

3°) Les sujets de comparaison : il s'agit là de comparer deux ou plusieurs notions

Quelques consignes d'un sujet de comparaison :

- Comparez.....
- Quelle différence faites-vous....
- Y a-t-il une similitude entre....
- Quel rapprochement faites-vous.....

Exemples de sujets de comparaison :

Philosophie et idéologie

Philosophie et religion

Science et religion

Sujet 1 : La philosophie est-elle une science ou une idéologie ?

Sujet 2 : croire et comprendre.

Sujet 3 : vérité et réalité

Il faut donc montrer leurs ressemblances, leurs dissemblances et la possibilité de réduire l'une dans l'autre.

IV– LES DIFFERENTES PARTIES D'UNE DISSERTATION

Un sujet de dissertation doit comprendre trois parties :

1°) L'introduction : elle comprend trois à quatre parties :

- L'idée générale (de quoi parle le sujet)
- Le paradoxe (les vérités et contre vérités)
- La problématique (le problème sous forme de question)
- L'annonce du plan (les thèmes qui seront respectivement traités dans le développement)

2°) Le développement : il n'y a pas de plan valable pour tous les sujets ; mais à chaque type de sujet correspond un plan déterminé.

Au sujet d'explication correspond un plan explicatif

Au sujet de discussion correspond un plan dialectique (thèse, antithèse, synthèse)

Et au sujet de comparaison correspond un plan comparatif (ressemblances, dissemblances, synonymie)

3°) la conclusion :

Elle comprend essentiellement deux parties :

- Le bilan de l'analyse

Plan	Idée principale	Références	Citations	Exemples	Conclusion partielle	Transition
Thèse						
Antithèse						
Synthèse						

- L'ouverture à un autre problème dont la réponse nous conduirait hors du problème qui a fait l'objet de notre réflexion

- V- LA METHODE D'ARGUMENTATION :

Un raisonnement complet comprend :

- Une idée principale
- Les références
- Les citations
- Les exemples
- Une conclusion partielle
- Une transition

Sujet1 : Est-ce à l'Etat de s'occuper des questions de morale ?

Nos sociétés sont de nos jours confrontées à de réels problèmes moraux : corruption, délinquance, vol, viol, et toutes formes d'infractions expressément voulues. **Or**, la recrudescence de l'immoralité porte de graves préjudices à la vie de la communauté. Dans ces conditions, est-ce donc une prérogative de l'Etat que d'encadrer la morale citoyenne ?

Dans un premier temps, nous parlerons de la recrudescence de l'immoralité dans nos sociétés actuelles ; **dans un deuxième temps**, nous parlerons des conséquences de la déperdition morale au sein de l'Etat. **Enfin dans notre troisième partie**, nous parlerons de la nécessité pour l'Etat d'encadrer la morale citoyenne.

Certains Etats ne s'occupent pas convenablement des questions relatives à la morale citoyenne. Ce qui explique dans ces Etats, la recrudescence de l'immoralité à tous les niveaux.

Il suffit de penser à la corruption qui sévit au sein de l'administration : absentéisme des fonctionnaires, détournement du denier public, négligence des usagers, lenteurs administratives, cherté de la justice, lenteur des procédures judiciaires, favoritisme des nantis au détriment des déshérités, la liste des n'est pas exhaustives. Tous ces problèmes découlent d'un manque de formation morale des citoyens.

Il suffit aussi de penser au monde politique qui fait fi des valeurs morales pour ne s'intéresser qu'à la promotion de l'égo, de ses plaisirs du ventre et du bas-ventre. C'est pourquoi il est rare de voir un politique intègre dans certains Etats.

Il suffit enfin de penser à la société civile dont les dirigeants n'agissent pour leur propre intérêt sachant bien que leurs attitudes ne peuvent que contribuer à la paupérisation des masses laborieuses. ***Voilà donc des attitudes qui expliquent la déchéance morale de certains peuples. Quelles sont donc les conséquences d'une telle immoralité généralisée ?***

L'une des premières conséquences d'une telle déchéance morale consiste à creuser le fossé entre riches et pauvres. L'injustice exacerbée entre les citoyens qui n'est qu'une bombe à retardement. La déchéance morale au niveau de l'administration publique, des partis politiques et de la société civile n'engendre que la violence ; c'est la cause des guerres civiles, de l'irrédentisme et de la délinquance juvénile. Or, il est certain que ces maux sont la cause du sous développement, de la famine, de l'analphabétisme qui gangrène notre société.

Il suffit de penser aux coups d'Etat qui, depuis l'indépendance, on fait que les pays comme le Mali, le Burkina Faso, la Guinée Bissau ont rarement connu une passation pacifique du pouvoir.

Des études ont montré qu'un pour cent de la population malienne possède plus quatre vingt dix neuf pour cent des richesses du pays. C'est le comble de l'immoralité. ***On constate donc qu'un Etat qui bafoue l'encadrement de la morale collective retarde son développement. Que doit faire donc l'Etat pour promouvoir la morale citoyenne ?***

De prime abord, l'Etat est une personne morale ayant des valeurs, des normes à faire respecter pour exister lui-même. Pour ce faire, deux méthodes sont possibles : la coercition et la sensibilisation. Par la première, il oblige les citoyens à être disciplinés pour le bien être social ; par la seconde, il éduque les citoyens en les sensibilisant sur les valeurs et normes nécessaires à la coexistence pacifique.

C'est par cette deuxième méthode que l'Etat a besoin d'instituer sérieusement dans les programmes scolaires et universitaires les cours sur le civisme.

Toujours à travers cette deuxième méthode, des prix peuvent être donnés à des citoyens exemplaires pour que d'autres leur emboîte le pas.

C'est par la première qu'il peut combattre l'impunité en sanctionnant ceux qui dérogent aux principes de la morale collective, aux valeurs ataviques de la République.

Il va donc sans dire que la coercition et l'éducation citoyenne sont des mesures nécessaires pour l'encadrement moral des citoyens

A l'issue de cette analyse, nous pouvons conclure la déchéance existe dans de nombreux Etats avec des conséquences désastreuses comme le sous-développement. Toutefois, pour remédier à la recrudescence de l'immoralité, l'Etat se doit de promouvoir l'encadrement moral des citoyens.

La question est maintenant de savoir si la recrudescence de l'immoralité est la seule cause de l'injustice sociale.

SUJET 2 : La séparation des pouvoirs est-elle une condition suffisante de la démocratie ?

Nombre de peuples dans l'histoire, ont souffert des abus de leur dirigeant. Pour remédier à ces abus, Montesquieu et Locke, s'appuyant sur la philosophie d'Aristote, ont proposé une théorie appelée « théorie de la séparation des pouvoirs » qui a fait l'objet d'une vénération quasi religieuse par certains constitutionnalistes. Toutefois, cette séparation des pouvoirs, si elle limite les abus de pouvoir, pourrait ne pas remplir toutes les conditions de la démocratie. C'est dans ce contexte que notre sujet demande si la

théorie de la séparation des pouvoirs est une condition suffisante de la démocratie »

Les critères de la démocratie se réduisent-ils à la séparation des pouvoirs ?

Dans un premier temps nous démontrerons que la séparation des pouvoirs est l'un des critères essentiels de la démocratie, et dans un second temps, nous nous intéresserons aux limites de la séparation des pouvoirs ; et enfin nous réfléchirons sur les conditions d'une démocratie idéale. Sécessionniste

L'Europe a beaucoup souffert des abus de pouvoir des régimes monarchiques et totalitaires du moyen âge au 17ème siècle. Les pouvoirs politiques étaient concentrés aux mains des monarques qui bafouaient la liberté et le bonheur des citoyens. Ces monarques étaient à la fois juges et partis, sujets et législateurs dans les systèmes politiques de leur Etat respectif. Etant juges et partis, ils ne pouvaient que promouvoir leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt général. C'est ce qui justifie en grande partie la révolution française de 1789 comme en témoigne l'article 16 de la déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule « toute société dans laquelle, la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'ont point de constitution ». C'est dans le sillage de la révolution française que Montesquieu écrit « De l'Esprit des Lois ». Livre dans lequel il recommande la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire pour éviter les abus de

pouvoir. Dit-il : pour qu'il y ait justice dans la cité, il faut que par la disposition des choses « le pouvoir arrête le pouvoir ». La séparation des pouvoirs est un garant de la démocratie, des droits de l'homme, de la liberté. Elle garantit l'égalité de chacun devant la loi par la mise en place d'institutions servant de contre-pouvoir. Par exemple, la haute cour de justice est une institution judiciaire servant à juger le président de la république en cas **de haute trahison. La présence d'une telle institution permettrait d'éviter ou de réduire les abus du pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif a aussi les possibilités juridiques d'obliger le président de la république à faire démissionner le premier ministre et son gouvernement au cas où le parti au pouvoir n'a pas la majorité à l'assemblée et en cas de blocage des grandes décisions au point de compromettre la vie de l'Etat.**

Dans certains Etats, en circonstance exceptionnelle, le président de la république a à son tour, les possibilités de suspendre l'assemblée, faire un coup d'Etat constitutionnel pour ordonner l'organisation de nouvelles élections législatives.

Nous constatons donc que la théorie de la séparation des pouvoirs est l'un des critères fondamentaux de la démocratie au sens où elle permet de réduire les abus des dirigeants sur les sujets à travers la mise en place d'un système de contre-pouvoirs.

Si donc la séparation des pouvoirs est un critère de la démocratie, peut-on soutenir que ce critère, à lui seul, suffit pour qu'une gestion politique soit qualifiée de démocratique ?

Les critères de la démocratie sont nombreux et variés. Il ne suffit pas que les trois pouvoirs soient séparés pour qu'un régime politique soit suffisamment démocratique.

D'ailleurs la théorie de la séparation des pouvoirs contient en elle-même des limites : le président de la république qui relève de l'exécutif est aussi le premier magistrat ; ce qui fait de lui juge et partie dans la gestion des affaires publiques.

La théorie de la séparation des pouvoirs, quoiqu'elle soit l'un des critères essentiels de la démocratie, ne prend pas en compte un certain nombre de réalités non moins importantes qui contribuent elles aussi au renforcement de la démocratie.

Par exemple, elle ne prend pas en compte la question de la laïcité qui n'est autre qu'un principe démocratique selon lequel l'Etat n'a pas de religion à imposer aux citoyens et que chacun est libre de pratiquer la religion qui lui conviendrait ou de ne la pratiquer pas.

La théorie de la séparation des pouvoirs ne prend pas non plus en compte la question du genre qui est elle aussi un autre critère de démocratie. En effet, les femmes ont longtemps été discriminées des hommes sur la question de la gestion des affaires publiques depuis l'antiquité. Il est de nos jours d'une légitimité démocratique que d'adopter des politiques visant à lutter contre la discrimination de la moitié de l'humanité que sont les femmes en renforçant leur

capacité par l'éducation et la scolarisation, et en les impliquant davantage dans la gestion des affaires publiques.

Un autre critère de la démocratie est encore la protection des minorités ethniques, religieuses et culturelles. Cela se justifie par le fait qu'aucune société n'est homogène. Dans toutes les sociétés, il existe des groupes minoritaires, qu'ils soient religieux, politiques, ou ethniques. Ces minorités s'expriment à travers le choix du culte, l'ethnie, le choix du partenaire sexuel comme les homosexuels. La démocratie se doit de les protéger contre les abus des majorités religieuses, ethniques ou hétérosexuelles afin de rendre paisible la vie en communauté.

La théorie de la séparation des pouvoirs ne prend pas enfin en compte la question de la liberté d'expression qui un critère fondamental de la démocratie. Même si les trois pouvoirs sont séparés, tant que le politique s'interfère dans la libre expression de la raison, le Régime serait encore proche des dictatures.

Il résulte donc de ces remarques que la théorie de la séparation des pouvoirs malgré ses avantages, demeure un critère non suffisant de la démocratie.

Au-delà de la séparation des pouvoirs, la démocratie suppose le multipartisme : dans toute démocratie, le corps politique doit comprendre plusieurs partis politiques avec pour vocation d'accéder au pouvoir par le moyen du suffrage universel. Les partis politiques

qui n'ont pas accès au pouvoir politique ont le choix, soit de se rallier à la mouvance présidentielle, soit à l'opposition pour critiquer les actions de l'exécutif au nom de la liberté d'expression. C'est cette liberté d'expression qui permet aux dirigeants de se remettre en cause et de vouloir éviter les abus et les erreurs.

Outre la liberté d'expression et le multipartisme, la liberté de culte est un autre critère de la démocratie non moins important, car elle entre dans le cadre de la promotion des libertés individuelles.

Toute démocratie suppose aussi le respect des minorités, la promotion du droit de la femme et des enfants, la promotion du droit des personnes handicapées, le respect des homosexuels etc.

Il ressort de cette analyse que la séparation des pouvoirs est une condition de la démocratie mais elle n'est pas une condition suffisante dans la mesure où il existe d'autres critères de la démocratie non moins importants qui régulent les rapports interpersonnels dans tout système démocratique.

Sujet 3 : « Si l'Etat est trop fort, il nous écrase ; s'il est trop faible, nous périssons ». Qu'en pensez-vous ?

Nul ne peut vivre en sécurité sans l'Etat. **Maïs** il ya des Etats incapables de préserver la liberté et le bonheur des citoyens. Il s'agit notamment du totalitarisme qui brime la liberté des citoyens au profit de la collectivité, et de l'anarchie qui, en donnant trop de liberté aux

citoyens finit par tuer la liberté. C'est dans ce contexte que notre sujet critique les Etats trop forts et ceux trop faibles.

Si donc le totalitarisme et l'anarchie sont mauvais, y a-t-il une forme d'Etat qui garantit au mieux la liberté et le bonheur des citoyens ?

Dans un premier temps, nous déterminerons les caractéristiques d'un Etat et dans quelle mesure le totalitarisme tue les libertés individuelles ; dans un deuxième temps, nous parlerons des avantages et des inconvénients de l'anarchie. Enfin dans notre troisième partie, nous nous interrogerons sur la forme d'Etat qui garantit au mieux la liberté et le bonheur des citoyens.

Un Etat est un groupement d'**hommes**, vivant sur un **territoire** déterminé, administré par des **institutions** hiérarchiques, régis par des **lois**. Cependant, il existe plusieurs formes d'Etat : ceux qui imposent des décisions au peuple sont totalitaires, ceux qui, par faiblesse, sont incapables de faire respecter les lois sont anarchiques ; et ceux qui prennent les décisions de concert le peuple sont démocratiques. C'est ainsi qu'il nous revient de qualifier l'Etat trop fort de totalitariste, l'Etat trop faible d'anarchique, et l'Etat qui prend les décisions de concert avec le peuple de démocratique. La première des interrogations est celle de savoir en quoi le totalitarisme écrase les citoyens. Est totalitaire, tout régime politique qui néglige les libertés individuelles au non de la collectivité. Un tel régime, s'il peut poser des actes concrets sur le plan de la croissance économique, les individus qui y vivent se sentiront moins heureux à cause de l'excès de censure.

Il suffit de penser à l'URSS de Staline qui, malgré la croissance économique et les performances technologiques, brimait les libertés d'expression, la liberté de culte, la liberté d'association, les opposants politiques.

Il suffit aussi de penser à l'Allemagne d'Hitler qui par son comportement totalitaire, a exécuté près de six millions de juifs, de nombreux opposants politiques, même, sur le plan sur le plan militaire, avait fait des performances exponentielles, rivalisant avec les trois plus grandes puissances militaires démocratiques regroupant les USA, la France et l'Angleterre. Malgré ce développement technologique, les citoyens allemands étaient dans la soif de la liberté.

Il suffit enfin de penser Mali de Modibo Keita, qui malgré sa volonté d'industrialisation, a brimé les libertés individuelles à travers les excès d'une milice populaire sanguinaire. Toutefois, Hegel reconnaît que « la dictature a ceci de positif qu'elle discipline le peuple ».

Voilà donc certains avantages et inconvénients du totalitarisme. *Qu'en est-il maintenant de l'anarchie ?*

Est anarchique tout régime politique incapable de faire respecter les lois à ses citoyens. Dans un tel régime politique, les citoyens, jouissant de trop de liberté, en viennent à enfreindre systématiquement aux lois. Dès lors, la vie en société devient quasi impossible car, chacun n'obéissant qu'à ses désirs, est grand danger de perdre sa vie. Ainsi disait Platon : « *Lorsque*

les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus, au-dessus d'eux l'autorité de personne, alors c'est là en toute jeunesse et en toute beauté, le début de la tyrannie.».

Il suffit de penser à l'Etat Malien sous le régime d'ATT où la corruption s'est amplifiée, les détournements systématisés, les recrutements sentimentalises, des soldats bossus, tuberculeux, des bureaucrates analphabètes, le mérite bafoué l'ont conduit à des violences multidimensionnelles (crise institutionnelle, sécuritaire, politique et sociale). Autant ses citoyens ont joui de l'anarchie, autant ils ont payé le prix de leur méconduite. Nombre de citoyens en ont même péri.

Il suffit aussi de penser à l'anarchie qui avait atteint son comble au Congo de Mobutu, à la Sierra Léone de Charles Tylor où les citoyens ont largement payé de leur méconduite par le sang, par la pauvreté, l'analphabétisme, la famine...

Il suffit enfin de penser à tous les Etats, qui par l'irresponsabilité de leurs dirigeants se sont embourbés dans des situations chaotiques sacrifiant leurs concitoyens par des actes humiliants et contraires aux droits de l'homme.

Ces arguments montrent que l'anarchie tue les citoyens et leur liberté. *On pourrait néanmoins se demander quel est le régime politique le plus apte à sauvegarder la liberté et le bonheur des citoyens.*

A cette question, donnons la parole à Spinoza : « Le meilleur Etat est celui où les hommes vivent dans la concorde, et où la législation nationale est protégée contre toute atteinte ». Pour ce philosophe, les hommes ne naissent pas membres de la société, mais c'est à l'Etat de les éduquer à respecter les lois. Tout Etat qui serait incapable de garantir le bien-être individuel et collectif serait imputable des infractions commises. La démocratie, si elle est bien appliquée, pourrait être l'un des régimes qui garantissent le mieux la liberté des citoyens à travers ses principes comme les libertés d'expressions, les libertés de cultes, les libertés d'association, le suffrage universel, entre autres. Le grand mérite de la démocratie est bien de tenter de concilier liberté individuelle et vie collective.

Il va donc sans dire que le régime politique le plus apte à sauvegarder la liberté et le bonheur des citoyens est la démocratie bien appliquée.

A l'issue de cette analyse, on peut conclure que si le totalitarisme a le mérite de discipliner le peuple, il a aussi ce défaut de le priver de sa liberté ; par opposition à l'anarchie qui en donnant trop de liberté aux citoyens, met leur vie en danger. La démocratie semble donc être le meilleur des régimes politiques malgré les défauts qu'elle peut contenir.

La question est donc de savoir s'il existe une démocratie parfaite.

Sujet 4 : Le langage est-il ce qui nous unit ou ce qui nous sépare ?

A partir de la crise malienne, défend l'idée selon laquelle le langage est un facteur de cohésion ou de désunion

« Toute chose accouche d'un enfant, mais la parole accouche de sa mère », a dit un proverbe Bambara. Dans ce proverbe, la sagesse populaire bambara fait du langage un facteur de guerre, de violence et de désunion. Pourtant, c'est grâce au langage que les hommes vivent en société, échangent entre eux, communiquent, se comprennent.

Dans ces conditions, le langage est-il un facteur d'union ou de séparation ?

Thèse : le langage comme facteur d'union

C'est le langage qui rend possible les échanges commerciaux

C'est le langage qui rend possible la médiation entre deux communautés en vue de les réconcilier

C'est le langage qui permet aux hommes de se comprendre

SI LE LANGAGE EST UN FACTEUR D'UNION, NE PEUT IL PAS ETRE AUSSI UN FACTEUR DE SEPARATION ?

Antithèse : le langage comme facteur de séparation

La désinformation peut être source de violence

Les rumeurs mal gérées peuvent provoquer de l'insurrection

Le discours démagogique est source d'injustice et de violence au sein d'une société

CONCLUSION

LE LANGAGE PEUT AVOIR UN DOUBLE USAGES : IL PEUT SERVIR D'OUTIL DE RECONCILIATION NATIONALE COMME IL PEUT SERVIR D'OUTIL D'INTOXICATION.

Sujet 5 : Faut-il vouloir la paix à tout prix ?

Nous vivons dans un monde de concurrence où chacun défend ses propres intérêts. Dans un tel monde, la guerre est inévitable du fait que les uns constituent un obstacle à la réalisation des intérêts des autres. Or, nous n'aimons pas la guerre à cause des atrocités qu'elle peut infliger à une communauté.

Dans ces conditions, si la recherche de la paix est nécessaire, faut-il la vouloir à tout prix ?

Thèse : pour être en paix, il faut se préparer à la guerre

- a) Parce que les plus faibles sont en proie à la violence et à l'exploitation des plus forts
- b) Parce que le plus faible n'a pas la possibilité d'assurer sa propre protection
- c) Parce que la paix n'est jamais éternelle

Antithèse : il faut quand même préférer la paix à la guerre

- a) Parce que la guerre a des conséquences atroces qu'il faut éviter
- b) Parce qu'il n'y a pas de développement dans la guerre
- c) Parce que la recherche de la paix est un impératif moral

Sujet 6 : partagez-vous cette idée de BARACK OBAMA :

**« l'Afrique n'a pas besoin de grands hommes ; elle a plutôt
besoin de fortes institutions »**

Les individus historiques de l'Afrique sont ceux qui ont pris la responsabilité de concentrer la gestion du pouvoir dans leurs propres mains. En voulant tout faire à leur guise, ils ont commis de grosses erreurs pouvant nuire ou retarder le développement de leur pays. Or, tout développement suppose nécessairement la mise en place d'institutions fortes permettant la participation du peuple à la gestion du pouvoir. C'est dans ce contexte que BARACK OBAMA affirme « l'Afrique n'a pas besoin de grands hommes ; elle a plutôt besoin de fortes institutions »

Le retard économique de l'Afrique s'explique-t-il par l'attitude des grands hommes

Le renforcement institutionnel est-il la voie de salut pour l'Afrique ?

Première partie : les grands hommes sont en partie la cause du retard économique de l'Afrique

- a) La dictature des grands hommes
- b) La corruption des Grands hommes
- c) La gestion « clannale » du pouvoir

Deuxième partie : le renforcement institutionnel comme solution au retard de l'Afrique :

- a) Le respect des principes démocratiques tel que le principe de la séparation des pouvoirs
- b) La déconcentration et la décentralisation du pouvoir
- c) Le renforcement de capacité des ressources humaines au niveau déconcentré

Sujet 7 :Faut-il vouloir la paix à tout prix ?

Consigne : en vous appuyant sur la crise malienne, défendez l'idée que la recherche d'une paix doit être une priorité des autorités maliennes

Depuis janvier deux mille douze l'Etat malien est frappé par une crise multidimensionnelle : coup d'Etat militaire, crise institutionnelle et_sécuritaire. Pourtant, cette crise, aussi grave soit-elle, n'est pas une fatalité. Il y a bien des moyens appropriés pour restaurer la paix.

Dans ces conditions, que faire pour restaurer la paix au Mali ? Faut-il restaurer la paix par la violence ou par le dialogue ?



Thèse : la recherche de la paix ne doit pas exclure une sérieuse préparation à la guerre. Comme disait Végèce, « qui veut la paix la paix prépare la guerre ». Un problème militaire n'exclut pas une solution militaire. Cela s'explique par le fait que nous vivons dans un monde très concurrentiel où les plus forts vivent des plus faibles, où les Etats sont en proie à des réseaux de criminels, de djihadistes et de narco- trafiquants.

Tout Etat doit être capable d'assurer son intégrité territoriale à travers la mise en place d'une armée républicaine, équipée et suffisamment formée pour relever les défis du temps.

A cet effet ; le gouvernement malien doit s'atteler à réorganiser son armée pour une récupération totale du nord. C'est une question d'honneur, un devoir de génération que l'armée récupère le nord, pour ne pas fuir ses propres responsabilités. Que dirons-nous à nos enfants si nous laissons prendre ce qui est de plus cher que nos ancêtres nous ont légué ? Ce que nous avons de plus cher, c'est notre pays, son intégrité totale, sa superficie telle qu'elle a été tracée à l'origine.

Toute négociation entreprise sans être en position de force sur le plan militaire contribuerait à cautionner la scission du pays.

On pourrait néanmoins se demander si l'utilisation exclusive de la force n'est pas un facteur qui aggrave la crise

Antithèse : La guerre n'est jamais la solution à une crise. La violence engendre d'autres violences. Les autorités, doivent donner la priorité à la négociation, au dialogue car la violence ne fait pas le bonheur des citoyens. La guerre fait des orphelins, des veuves ruine l'économie, ferme les écoles, rend les terres incultes, gaspille des ressources.

La meilleure solution serait de mettre en place une commission de dialogue ayant pour mission d'analyser les causes profondes de la guerre afin d'y trouver des réponses idoines.

Il serait préférable que les négociations se passent sous le l'égide de la communauté internationale afin qu'elle se porte garant des accords qui en seront issus.

Il ressort de ces observations que la gestion d'une crise n'a ni une solution exclusivement négociée, ni exclusivement musclée. Il est donc possible d'utiliser la force au besoin tout en donnant la priorité au dialogue.

Sujet 8: la mondialisation est-elle un facteur de paix ?

Au dix huitième siècle, Montesquieu pensait que le développement du commerce international favoriserait l'intégration des peuples et réduirait ainsi les violences dans le monde. De nos jours, le commerce international s'est développé, tous les peuples sont intégrés les uns avec les autres, mais la prévalence des conflits persiste.

Dans ces conditions, l'avènement de la mondialisation a-t-il une influence sur la prévalence des conflits dans le monde ?

Thèse : la mondialisation comme facteur de paix

- a) Plus les peuples tissent de relations commerciales entre eux, plus ils s'engagent à réduire les risques d'hostilité pour préserver chacun ses propres intérêts.
- b) Le développement des infrastructures médiatiques accélère les brassages culturels et réduit les risques d'hostilité
- c) L'existence des organismes de prévention des conflits permet aussi de réduire les risques d'hostilité

Si donc la mondialisation est un facteur de paix, comment expliquer la prévalence des conflits dans le monde,

Antithèse : la mondialisation peut aussi être un facteur de conflits :

- a) Le développement de la concurrence entre les entreprises et entre les Etats constitue une menace pour la paix dans la mesure où les rivalités provoquent des tensions.
- b) Les pays qui ne parviennent pas à s'adapter au rythme de la mondialisation sont en proie à des violences du fait qu'ils ne sont pas capables d'assurer leur propre sécurité
- c) L'automatisation des moyens de production est source de chômage qui à son tour est source de délinquance juvénile.

Si donc la mondialisation peut être un facteur de violence, comment promouvoir la paix dans le monde ?

Synthèse : la recherche d'une paix mondiale :

- a) Moraliser les rapports commerciaux entre les pays développés et les pays en voie de développement
- b) Moraliser l'emploi pour réduire le taux de chômage dans tous les Etats
- c) Donner plus de moyens et d'autonomie aux organismes de prévention et de gestion des conflits.

Le développement de l'Afrique passe-t-il-par la dénégation des traditions ancestrales ?

Les auteurs de la négritude ont longtemps recommandé le recours aux cultures ancestrales africaines pour aspirer à un développement du continent. Pourtant, tout développement suppose aussi une

ouverture au monde, un abandon des pratiques ancestrales et une adoption de nouvelles pratiques. Dans ces conditions, le développement de l'Afrique passe-t-il par la revalorisation ou l'abandon des pratiques ancestrales ?

Sujet 9 : Doit-on toujours dire la vérité ?

Toutes les sociétés répriment le mensonge au profit de la vérité. Or, il arrive souvent que cette dernière conduise à des violences ; Dans ces conditions, a-t-on en toutes circonstances, les moyens de ne pas faire recours au mensonge ?

Nous nous demanderons tout d'abord en quoi il peut être nécessaire de dire toujours la vérité, pour examiner ensuite la légitimité possible du mensonge. Enfin, entre vérité et mensonge, nous déterminerons quelle attitude nous pouvons adopter afin d'envisager au mieux nos relations avec autrui.

Il est très souvent nécessaire de dire la vérité. Le principe moral consistant à exiger de chacun la vérité constitue la base de nos relations avec autrui, qu'elles soient sociales ou affectives. Violenter cette règle, c'est prendre le risque de briser le lien social qui nécessite des relations de confiance pour exister. Mentir une seule fois c'est rendre impossible la confiance tout le temps. Le mensonge peut instaurer des relations de méfiance entre gens qui entretiennent de très bonnes relations.

Cette règle kantienne : « Tu dois ne pas mentir » est un impératif catégorique. Elle ne supporte aucune exception. Peu importent les conséquences que la vérité pourrait entraîner, il faut la dire, toujours et partout. Se donner le droit de mentir c'est prendre le risque de justifier des abus au sens où n'importe quelle situation peut être déclarée exceptionnelle pour justifier un mensonge. Le mensonge risque alors de se généraliser, de devenir la solution de facilité, une fuite devant nos responsabilités.

Il apparaît donc nécessaire de dire la vérité. Toutefois on peut se demander si la vérité ne peut pas nous conduire souvent à des conséquences regrettables. Si cela est le cas, le mensonge n'est-il pas dans certains cas préférable ?

Condamner absolument le mensonge peut conduire à des pratiques discutables. En disant toujours la vérité on fait preuve de méchanceté, de manque de délicatesse, de diplomatie.

Lorsque l'annonce d'une vérité provoque des conséquences négatives, il n'est peut-être pas nécessaire de la dire.

Par exemple :

Supposons que votre père soit poursuivi par des hommes armés de coupe-coupe, de bâtons et de haches et que celui-là vienne se cacher auprès de vous. Pourriez-vous avoir l'honnêteté de le dénoncer ?

Vous avez trompé votre mari pour avoir un enfant avec votre amant. Pourtant votre mari prend l'enfant pour le sien. Avez-vous le courage de lui dire la vérité ?

Il semble qu'à ce genre de sujet il faut préférer le silence car une telle vérité « crève les yeux ».

Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. Et le mensonge à outrance est encore plus haïssable. Quelle attitude devons-nous prendre pour envisager au mieux nos relations avec autrui ?

Dire toujours la vérité ou ne jamais la dire sont deux attitudes excessives et condamnables. On peut mettre en avant une pratique mesurée du mensonge, y avoir recours de façon exceptionnelle et circonstanciée pour éviter la violence de la vérité.

Mentir est une attitude moralement condamnable. Tu dois ne pas mentir est l'un des dix commandements que Dieu a prescrits à Moïse afin d'organiser la société sur cette base. Tout de même on peut mentir par bonne volonté car certaines vérités ne sont pas bonnes à dire.

Que faut-il donc préférer entre la violence de la vérité et la paix du mensonge ?

Sujet 10 : La liberté humaine n'est-elle qu'un leurre ?

De prime abord, la liberté peut être définie comme le pouvoir de faire tout ce que l'on veut sans être soumis à aucune autorité. Or, dans une société régie par des lois, nul ne doit faire tout ce qu'il veut, car cela rendrait la coexistence impossible.

Dès lors, il semble légitime de se demander si réellement la liberté humaine est possible.

La liberté, comme pouvoir de faire tout ce que l'on veut, est-elle possible ?

Définir la liberté par le libre arbitre suppose que l'homme fait tout ce qu'il veut sans aucune influence d'un ordre extérieur. Il n'y a donc rien au dessus de la volonté humaine. Ainsi, pensait Descartes : Dieu a créé le bien et le mal ; il a donné à l'homme le pouvoir de choisir entre le bien et le mal sans son influence. Si donc l'homme choisit le mal, Dieu n'en est pas responsable, par conséquent le malfaiteur doit être puni puisqu'il a fait son choix en connaissance de cause. On suppose qu'il aurait pu éviter le mal grâce à sa volonté libre. C'est pourquoi Saint Thomas d'Aquin disait : « l'homme est libre ou bien, les conseils, les exhortations, les châtiments, les récompenses seraient vains ».

Tout comme Descartes, Jean Paul Sartre faisait dépendre la liberté de la volonté humaine. L'homme est libre parce qu'il a conscience de ce qu'il veut. Jeté dans un monde qui lui est étranger, l'homme ne trouve aucun ordre immuable à quoi il peut s'accrocher. N'ayant pas de repère, il décide de se forger un destin. « L'essence de l'homme se trouve en suspens dans sa liberté ». Chacun fera donc de sa vie ce qu'il voudra qu'elle soit. L'homme est libre, l'homme est liberté.

Toutefois, cette vision volontariste de la liberté est critiquée par certains penseurs comme Baruch Spinoza et Sigmund Freud.

Selon Spinoza, la liberté comme libre arbitre est une illusion car l'homme n'est pas un empire dans un empire ; il est soumis aux lois de la nature et de la société. La liberté ne consiste donc pas à faire tout ce que l'on veut, mais à se soumettre aux lois du milieu dans lequel on vit.

L'enfant croit désirer volontairement le lait, l'ivrogne croit dévoiler volontairement son secret. Mais, qu'y a-t-il de moins libre que leur libre arbitre ? La liberté ne consiste pas dans une indépendance rêvée à l'égard des lois ; elle est l'intellection de la nécessité, comme le disait Hegel. La nécessité n'est aveugle que lorsqu'elle n'est pas comprise. Par exemple, ma liberté ne consiste pas à refuser de manger quand j'ai faim ; elle consiste plutôt à comprendre que je dois manger à chaque fois que j'ai faim. C'est pourquoi J.J.Rousseau disait : « l'obéissance aux lois du milieu dans lequel on vit est liberté »

Selon Nietzsche, la doctrine du libre arbitre a été inventée par les chefs de communautés religieuses afin de rendre l'homme responsable. Or, partout où l'on cherche des responsabilités, c'est généralement l'instinct de punir et de juger qui est à l'œuvre.

Mais, c'est Freud qui donne un coup fatal à la notion de libre arbitre en créant le concept d'inconscient psychique. En effet, l'inconscient est une partie du psychisme humain qui échappe à la conscience, et qui détermine, dans la plupart des cas, nos actes. Les découvertes de Freud démontrent que le psychisme humain est composé de trois instances : le ça, le moi et le surmoi.

Le ça est la zone instinctogène par excellence ; il regorge l'ensemble des désirs refoulés parce que leur satisfaction est jugée immorale par la société, par le principe de réalité.

Le moi est une instance du psychisme qui joue le rôle de médiateur entre le ça, le surmoi et le monde extérieur ; privilégiant le principe de réalité par rapport au principe de plaisir, son rôle est difficile mais essentiel : il doit éviter ou même tenter de surmonter les crises les plus aiguës sans dommage excessif.

Quant au surmoi, il incarne la loi et interdit qu'on la transgresse. C'est le moi idéal.

Après avoir énuméré et caractérisé les composantes du psychisme, Freud en vient à montrer que l'inconscient ôte toute liberté à l'homme. Par exemple, dans la famille d'un moine, on attendait la visite d'un pasteur. Mais ce dernier avait un nez incroyablement long. C'est alors que le moine donna l'ordre à ses filles de ne pas rire du nez de l'hôte à son arrivée. Lorsque le pasteur entra dans la maison, les jeunes filles se tinrent terriblement pour ne pas faire allusion à son nez. Mais, ordre fut donné à une fille de distribuer le café. C'est ainsi qu'elle se planta devant l'étranger et dit : « monsieur, voulez-vous prendre un peu de sucre avec votre long nez ? ». Aussitôt, animée d'un sentiment de honte, elle laissa tomber son verre. Cet épisode montre que l'homme n'est pas libre de faire tout ce qu'il veut ; il est même souvent obligé, de faire ce qu'il ne veut pas, comme en témoigne la terrible gaucherie de la fille du moine. Ainsi, Freud conclut « le moi n'est pas maître dans sa propre maison ».

Il ressort donc de cette analyse que la liberté, si elle existe, ne peut en aucun cas, être définie comme le pouvoir de faire tout ce que l'on veut : car cela générerait de l'anarchie. La vraie liberté consisterait donc à faire tout ce que l'on veut pourvu que cela ne nuise pas à autrui.

Sujet 11 : La politique suppose-t-elle nécessairement la violence ?

La meilleure politique est celle qui gouverne dans la paix et dans la concorde, celle qui gouverne selon le principe de la non-violence. Or des Etats du monde souffrent de guerres, de coups d'état, de meurtres sanglants autour du pouvoir politique. Dans ces conditions, a-t-on réellement les moyens d'éviter la violence en politique ?

Nous montrerons d'abord en quoi consiste la politique et dans quelle mesure elle est indissociable à la violence : pour ensuite démontrer que la violence ne fait pas le bonheur des citoyens. Enfin, nous nous interrogerons sur les moyens d'éviter, au mieux possible, la violence politique.

Du grec « polis », la politique est la pratique de la « polis » devenue consciente d'elle-même. En tant que pensée, elle consiste à réfléchir sur le mode d'organisation d'une société. Mais en tant qu'activité elle est la façon de gérer les affaires de la cité.

En effet, la politique est de nos jours le lieu où l'on rencontre les violences les plus horribles : Coups d'états militaires, guerres civiles, complicités de meurtre autour du pouvoir politique, peine de mort, prison et bien d'autres violences moralement condamnables. C'est pourquoi la devise « tu dois ne pas tuer » est un impératif catégorique. Elle fait parti des dix commandements que Dieu a énoncés à Moïse afin d'informer les hommes et d'organiser la société sur cette base. Ais apparemment le monde politique n'a écouté ni Moïse, ni Jésus. Il semble d'ailleurs que le monde politique est beaucoup plus proche des théories de Machiavel qui disait : « il est beaucoup plus sûr de se faire craindre qu'aimer, s'il faut qu'il y ait seulement l'un des deux. » Machiavel pense que les hommes n'hésitent pas de nuire à celui qui se fait aimer tandis qu'ils gardent leur distance devant celui qui se fait craindre.

Puisque l'homme est naturellement méchant, tous les moyens, aussi violents soient-ils, sont bons pour se maintenir au pouvoir. Pour cela, il doit mentir sur ses intentions supprimer ceux qui l'n aidé à prendre le pouvoir. Ce qui compte en politique, c'est de faire durer son gouvernement, et pour cela, la fin veut les moyens. Ainsi, nos habiles politiques suivent tacitement les maximes de sophistes qui se résument à trois propositions : « Fac et excuse » (agis d'abord et excuse-toi) : Saisis l'occasion favorable de t'emparer d'un droit sur ton propre Etat ou sur un Etat voisin. Quand tu auras agi conformément à tes intérêts, la justification pourra se faire avec facilité. Mieux vaudrait commettre l'acte de violence et l'excuser que de rester à chercher des raisons convaincantes et de perdre son temps à écouter les objections. Nie tout ce que tu as commis comme crime. Et s'il y a dans ton peuple quelques chefs privilégiés qui t'ont conféré le pouvoir, divise-les entre eux, tâche de les brouiller avec le peuple : ta volonté aura bientôt force de foi absolue. Apparemment, ce discours sophistique est bien pratiqué de nos jours dans plusieurs pays.

Au Congo, l'implication de Belges dans la mort de Lumumba : l'invasion américaine en Irak, l'implication de la CIA et du FBI dans l'élimination de plusieurs hommes politiques tels Aldo Moro, Samuel do, Che Guevara, la mort du président Juvénal Habyarimana, la mort de quatre millions de congolais, le meurtre de six millions de juifs lors de la deuxième guerre mondiale ; la liste est vraiment longue ; désormais on ne croit plus à de lendemains meilleurs car on a l'impression que l'humanité ne vivra jamais en harmonie parfaite.

Pourtant, la fin de la vie en communauté est le bonheur. La politique doit pouvoir rendre l'homme heureux. Donc, n'a rien de légitime une autorité qui s'exerce avec violence. La communauté politique se fonde sur un contrat par lequel les individus se donnent une volonté collective. Ce pacte a pour rôle de garantir la liberté de chacun et de protéger la personne et les biens de chaque citoyen. Comment donc éviter la violence en politique ?

Pour cela, il faut chercher à concilier politique et morale.

Cette réconciliation se fait à la fois au niveau étatique qu'inter-étatique. Il faut donc faire en sorte qu'aucun Etat ne soit autorisé à s'immiscer dans les affaires d'un autre Etat. Selon les propositions de Kant, la libre fédération des Etats n'est pas un assujettissement imposé par une seule force ; c'est un moyen rationnel d'instituer la paix perpétuelle à travers le monde. Pour éviter la violence en politique, il faut donc créer une organisation internationale capable d'inspecter à tous les niveaux le comportement de chaque homme politique sur toute l'espace planétaire, de punir les récalcitrants et d'encourager les meilleurs politiques. Cela nous amène à poser la question du meilleur régime politique capable d'assurer la paix au sein de chaque Etat. Est-ce la démocratie ?

L'Aristocratie ou la monarchie ? A cette question Spinoza répond : « le meilleur Etat est celui où les hommes vivent dans la concorde et où la législation nationale est protégée contre toute atteinte. En effet, il est certain que les séditions, les guerres, l'indifférence systématique ou les infractions effectives aux lois sont bien plus imputables aux défauts d'un Etat donné qu'à la méchanceté des hommes. Car les hommes ne naissent point membres de la société, mais s'éduquent à ce rôle... » Donc dans le meilleur Etat une partie des institutions doit viser à régler les passions (haine, envie et jalousie à l'intérieur d'un

peuple et dans ses relations avec les autres). Les hommes vivent rarement sous la conduite de la raison ; ils se causent des peines les uns les autres : « il y aura des vices tant qu'il y aura des hommes » (Tacite, histoire). Ils peuvent cependant s'accorder comme citoyen s'ils s'éduquent à ce rôle ».

On peut donc clore ce discours en montrant que toutes les politiques sont violentes mais à des proportions différentes. Certains des violences sont nécessaires car les hommes ressemblent, comme le dit Schopenhauer, à un troupeau de porc épics qui « s'était mis en groupe serré pour se garantir mutuellement contre la gelée par leur propre chaleur. Mais aussitôt ils ressentirent les atteintes de leurs piquants. Ce qui les fit s'écarter les uns des autres ». Incapables de se fréquenter sans se repousser, la seule relation qui ne cause pas de souffrance est celle qui règle les distances entre eux, à savoir le respect aux lois. Les hommes peuvent-ils entièrement respecter les lois ?

Sujet 17 : La démocratie est-elle le meilleur régime politique ?

La démocratie étant définie comme « le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple », est un régime politique qui prône une gestion transparente du pouvoir et l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Nonobstant cet idéal de transparence et d'égalité qu'elle prône, nombre de citoyens se plaignent de l'organisation politique de leur pays. Dans ces conditions, peut-on valablement soutenir que les régimes démocratiques sont supérieurs aux autres régimes politiques ?

Dans un premier temps, nous parlerons des différents types de régime politique, dans un second temps, nous parlerons des avantages de la démocratie sur les autres régimes politiques. Et enfin dans un troisième temps, nous parlerons des faiblesses de la démocratie.

L'histoire a expérimenté plusieurs régimes politiques dont la monarchie constitutionnelle, la monarchie absolue, l'oligarchie, l'aristocratie, la démocratie...

La monarchie constitutionnelle est un pouvoir exercé par un seul individu s'appuyant sur une constitution ; La monarchie absolue est un pouvoir exercé par un seul individu selon ses caprices ; l'aristocratie est un pouvoir exercé par quelques-uns ; l'oligarchie est un pouvoir exercé par quelques-uns dans le seul but de s'enrichir. Quant à la démocratie, elle est un pouvoir exercé par le peuple et pour le peuple. Cependant, l'idéal d'un régime politique c'est d'assurer la liberté du peuple, de promouvoir la paix, la sécurité, et d'être capable de stimuler un véritable développement économique et social dans l'intérêt supérieur de tous les citoyens, sans distinction de race, de couleur, d'ethnie, ou de classe sociale.

Les démocraties garantissent, effectivement mieux que les autres régimes politiques, les droits fondamentaux des citoyens tels qu'ils sont proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'agit de la liberté d'opinion, d'expression, de la presse, d'association, de manifestation, etc. De plus, tous les citoyens sont égaux en droits : ils sont tous soumis aux mêmes lois.

Tout comme les citoyens, les dirigeants politiques sont soumis au respect du droit.

L'organisation de l'Etat, la forme de gouvernement, la répartition des pouvoirs, sont consignés dans une loi fondamentale, la Constitution. L'Etat ne peut pas prendre n'importe quelle décision, il doit se conformer à la Constitution, qui garantit la liberté des individus. Ainsi, les droits individuels des citoyens sont protégés contre les excès de pouvoir. C'est ce que l'on appelle Etat de droit. Dès lors, la démocratie serait le meilleur régime politique à conditions que ces principes théoriques soient respectés. On pourrait néanmoins se demander s'il est possible d'appliquer ces principes de façon exhaustive.

La réalité nous montre que, la démocratie, bien qu'elle soit théoriquement le meilleur des régimes politiques, a des limites dans la pratique.

De nos jours, plusieurs régimes se déguisent en démocratie alors que dans la réalité, ce sont de régimes sanguinaires qui ne visent que les intérêts d'une minorité au détriment de la majorité.

L'Organisation des Nations Unies stipule le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au nom des Droits de l'Homme, au nom de la démocratie. Pourtant, les pays du tiers monde sont victimes du néocolonialisme sous le regard béant de la communauté internationale qui n'agit que pour défendre ses intérêts. Ainsi s'expliquent « démocratiquement », l'intervention américaine en Afghanistan, l'occupation des terres Palestiniennes par des Israéliens, l'intervention de l'OTAN en Lybie, l'immixtion française dans les problèmes ivoiro-ivoiriens. En réalité, c'est la loi du plus fort qui se déguise en démocratie car les institutions ayant pour mission fondamentale de promouvoir la démocratie dans le monde, sont devenus les marionnettes des grandes puissances.

Tout de même, sur le plan national, les riches exploitent les pauvres ; les dirigeants de certains pays qui se disent démocratiques détournent les fonds du peuple et les investissent à l'étranger. Ils se goinfrent sur les ressources qu'ils volent à leur peuple et passent toute leur vie dans une impunité totale. Dès lors, même en démocratie, tous les citoyens ne sont pas forcément égaux devant la loi, car ici, la valeur de l'homme est

calquée sur son avoir et nom sur son humanité. C'est pourquoi Karl Marx disait qu'il n'y a pas de démocratie pour tous ; dans le mode de production capitaliste où la société est divisée en classe dirigeante (riches) et masses populaires (pauvres), il ne peut y avoir qu'une démocratie bourgeoise. Or, ce type de démocratie ne fait que le bonheur des riches. Ce qu'il faut donc, c'est la démocratie prolétarienne dont la devise est : « à chacun selon ses besoins, de chacun selon ses capacités, de chacun selon ses besoins ».

Toutefois, les capitalistes répliquent en disant que la démocratie bourgeoise sacrifie la liberté des individus au nom de la raison d'Etat.

Dès lors, nous pouvons conclure avec Rousseau que « la vraie démocratie ne peut exister que dans une société des dieux » ; toutefois, la démocratie, si elle est bien appliquée, qu'elle soit bourgeoise ou prolétarienne, demeure le meilleur des régimes politiques jusqu'alors expérimentés, malgré ses défauts suscités qui sont beaucoup plus inhérents au comportement de certains hommes d'Etat qu'à la démocratie elle-même.

Sujet 12 : Satisfaire tous ses désirs, est-ce une bonne règle de vie ?

Le désir peut être défini comme une tendance orientant l'homme vers la possession d'un objet conçu comme source de satisfaction. Or, la bonne règle de vie suppose la maîtrise des désirs par le concours de la raison. Dès lors il semble paradoxal de dire que la bonne règle de vie réside dans la satisfaction totale des désirs.

Faut-il condamner ou cultiver les désirs ?

Nous montrerons d'abord que la satisfaction des désirs est une bonne règle de vie car elle nous conduit au plaisir ; puis, nous essayerons démontrer que la satisfaction de tous ses désirs pourrait conduire à la souffrance. Enfin, dans notre dernière partie, nous nous interrogerons sur les critères d'une bonne règle de vie.

Une bonne règle de vie doit permettre d'accéder au bonheur. Or, le bonheur suppose la satisfaction de ce que l'on espère. Si le bonheur est synonyme de plaisir alors il faut chercher à satisfaire tout ce que les désirs exigent. Cette attitude tendant à satisfaire tous les plaisirs des sens de façon immodérée, jusqu'à éventuellement leur sacrifier toute moralité s'appelle hédonisme. Dans l'éthique, Spinoza soutient que « l'essence de l'homme c'est le désir ». L'homme est un être de désir et non de connaissance. Ce n'est pas pour connaître qu'il désire, c'est pour satisfaire ses désirs qu'il cherche à connaître. Le désir vise le plaisir en un mot, le plaisir est un désir qui ne s'est pas encore réalisé. Une fois réalisé, il quitte l'état de désir pour devenir un plaisir. Selon Aristote, le désir poursuit le plaisir ou le bien : « le fait que tous les êtres, bêtes et hommes poursuivent le plaisir est un signe que le plaisir est en quelque façon le souverain bien » (Aristote, Ethique à Nicomaque).

On voit donc bien que le plaisir comme satisfaction du désir est inhérent à l'accomplissement du bonheur. Mais l'excès de plaisir ne conduit-il pas non plus à la souffrance ?

Dans le Gorgias Platon comparait le désir à un tonneau percé, toujours vide et impossible à remplir. Tendre vers l'accomplissement de tous ses désirs, c'est se condamner à une quête infinie de satisfactions illusoires. Le désir est infini ; sitôt satisfait, il renaît : l'homme manque toujours. A cet effet, référons-nous aux constats de Bouddha : la souffrance est universelle, et l'origine de cette souffrance, c'est bien le désir. Or la vie est phénoménale, les hommes veulent saisir ce qui est insaisissable. Voilà pourquoi ils souffrent. Doit-on pour autant abolir le désir pour aspirer au bonheur ? A cette question Bouddha répond : pour ne pas souffrir, il faut abolir le désir. Une bonne règle de vie est ordonnée par réflexion rationnelle. Or, par nature, la satisfaction tous ses désirs est nécessairement irréfléchie. L'homme doit agir avec sagesse (seul guide de l'homme pour atteindre le « Nirvana » : (la paix intérieure) tandis que la satisfaction excessive des désirs non perpétue au « Sam-ara » (trouble de l'âme.)

Au terme de cette analyse, nous pouvons revenir aux idées d'Epicure. Celui-ci propose de satisfaire les désirs nécessaires et renoncer aux désirs superflus. Le bonheur n'est pas une réalité empirique qui peut être montrée du bout des doigts.

Cependant pour être heureux, nous avons besoin d'un certain nombre de conditions telles que le confort matériel, la considération des autres, et l'estime de soi. En tout cas, il n'y a pas un chemin universel que tout le monde pourrait emprunter pour arriver au bonheur. Car celui-ci varie d'un individu à un autre.

Sujet 13 : L'hypothèse de l'inconscient ôte-t-elle toute responsabilité à l'homme ?

L'homme est un être de raison. Cette dernière lui permet de faire la différence entre le bien et le mal, de se détourner du mal pour le bien ; en un mot d'assumer ses actes. Or, avec la découverte de l'inconscient, la souveraineté du sujet sur ses pensées et ses actes semble être remise en cause.

Dans ces conditions, l'inconscient comme phénomène psychique échappant à la conscience, prive-t-elle l'homme de ses responsabilités ?

Nous montrerons d'abord que l'homme est un être de raison responsable de ses actes ; pour ensuite démontrer que la présence de l'inconscient diminue sa responsabilité. Enfin, nous montrerons que l'inconscient est une hypothèse, il ne doit pas servir de prétexte pour faire le mal.

La conscience peut se définir comme la connaissance qu'à l'homme de ses pensées, de ses sentiments et de ses actes. L'homme est donc un être de raison.

Cette dernière lui permet de faire la différence entre le bien et le mal. Voilà ce qui rend possible la sociabilité. Sans la raison, l'homme n'aurait pas la notion du bien et du mal ; il ne serait pas un être sociable. Puisque l'homme est doué de raison, il doit être puni lorsqu'il commet une infraction aux lois. Chaque société est organisée selon des lois auxquelles les citoyens doivent du respect. Si l'un d'eux faillit à son devoir, le droit positif rendra justice car il aurait bien pu éviter de commettre cette infraction, or il ne l'a pas fait. L'homme est responsable ou alors les conseils, les exhortations, les préceptes, les prisons, les

récompenses seraient vains. L'idée du libre arbitre suppose a priori que l'homme est responsable et qu'il a la faculté de choisir le bien ou le mal sans aucune intervention extérieure ; s'il choisit le mal, il doit donc être puni.

Voilà donc des raisons qui montrent que l'homme est responsable de ses actes. Si donc l'homme est responsable de ses actes, comment expliquer les lapsus, les oublis, les rêves et les pathologies, autant de phénomènes mentaux involontaires, plus ou moins perturbants et dont l'origine n'est pas consciente ?

Vers le début du 20^{ème} siècle, le psychanalyste autrichien Sigmund Freud pose l'hypothèse selon laquelle il existe en l'homme un inconscient psychique qui détermine le plus souvent ses actions.

D'après cette théorie, l'inconscient est une réalité psychique débordant la conscience et fonctionnant selon des lois spécifiques. Confronté à de patients souffrants de pathologies sans causes organiques apparentes, Freud constate l'efficacité d'une thérapie fondée sur la verbalisation de traumatismes passés, apparemment oubliés, mais pesant toujours sur la vie du sujet à travers de multiples symptômes. Il identifie finalement trois instances du psychisme : le ça, le moi et le surmoi. Le ça est le pôle pulsionnel de la personnalité ; force naturelle largement sexuelle (libido), il obéit au principe du plaisir (jouir le plus possible souffrir le moins possible).

Le surmoi est la prise de conscience des interdits sociaux.

Le moi cherche à satisfaire à la fois les exigences du ça et du surmoi, mais privilégie le principe de réalité par rapport au principe de plaisir. Son rôle est difficile mais essentiel : il doit éviter ou tenter de surmonter les crises les plus aiguës sans dommage excessif.

Ainsi Freud s'oppose à la « philosophie du sujet » pour qui le sujet pensant est absolument responsable de ses actes. L'inconscient donc détermine les pensées et les actes du sujet conscient ; « **le moi n'est pas maître dans sa propre maison** », affirme Freud, car il est victime de trois tyrans : le ça, le surmoi et la réalité extérieure.

Pour expliquer la théorie de l'irresponsabilité de l'homme face à l'inconscient, nous pouvons prendre quelques exemples : Il était un professeur qui était terrorisé par la beauté d'une de ses élèves. Par respect de la déontologie scolaire, le professeur préféra ne pas avouer son amour à cette élève. Un jour, ayant écrit un exercice au tableau, le professeur demanda qu'un des élèves de la classe passe au tableau pour la correction de l'exercice. C'est ainsi que la fille se porta volontaire. Habillée d'une terrifiante jupe qui éveillait toutes sensibilités du professeur. Alors que les autres élèves bavardaient au moment où celle là tentait de corriger l'exercice au tableau, le professeur se leva et dit d'une voix imposante à ses élèves : « Vous avez intérêt à suivre sa jupe », provoquant ainsi, un éclat de rire dans la classe.

Comment donc la « jupe » prend la place de l'« exercice » dans l'expression de notre cher professeur ?

La réponse est que Monsieur était amoureux de son élève, mais son surmoi l'empêchait de déclarer cet amour. Refoulé dans le ça, la volonté de déclaration d'amour se fraie un chemin sans que notre cher professeur ne le décide. Faut-il l'accuser et l'excuser ?

Si donc il n'est pas libre, s'il n'est pas l'auteur véritable de ce qu'il pense et de ce qu'il fait, il n'est pas responsable de ses actes. Ainsi s'expliquent les rêves, les lapsus et les pathologies. On demandera si toutefois l'hypothèse de l'inconscient doit servir de mauvaise foi ?

L'inconscient n'est précisément qu'une hypothèse : il serait irresponsable d'en faire une excuse certaine. Il ne faut pas laisser les irresponsables se servir de cette hypothèse

comme d'un prétexte pour violer la loi. Le moi est une instance capable d'une certaine autonomie, donc d'une certaine responsabilité. Quiconque en appelle à son inconscient prouve par là sa capacité à en prendre conscience et donc à s'en libérer.

L'hypothèse de l'inconscient ne donne pas l'alibi de l'inconscience. Elle permet seulement de comprendre et d'excuser un individu qui a effectivement commis des actes contraires à la loi sans intention ni discernement conscients. Il s'agira d'éviter d'infliger à cet individu une peine à la fois inutile et injuste. Lorsque l'acte dérive de son inconscient, il ne comprendra pas les peines qu'on lui inflige et ne cherchera pas à se corriger. Il faut dans ce cas préférer l'hôpital psychiatrique à la prison.

Appliquée à nous-mêmes, cette hypothèse nous rappelle que la responsabilité est une exigence et une conquête de la volonté.

Au regard de ces arguments, nous pouvons conclure que l'hypothèse de l'inconscient peut constituer une excuse légitime pour juger autrui, mais non pour nous excuser nous-mêmes. Sinon elle serait une mauvaise foi. Or, la mauvaise foi est une hypocrisie ; une façon de se mentir et de mentir aux autres.

Il va donc sans dire que celui qui est de mauvaise foi mérite une sanction. La question est donc de savoir quel type de sanction faut-il infliger à celui qui se réclame de l'inconscient.

Sujet : Peut-on s'excuser en disant : « j'ai agi inconsciemment » ?

Reconnaître sa faute révèle que même si les effets de l'action sont juridiquement condamnables, l'intention qui la guidait n'était pas malveillante. Pourtant, l'homme est un être raisonnable disposant d'une liberté d'agir en connaissance de causes.

Dans ces conditions, ne doit-on pas réfléchir avant d'agir ? L'erreur n'est-elle pas humaine ?

D'un point de vue théorique, l'homme se définit en tant que sujet ; c'est-à-dire qu'il a un pouvoir de décision sur ses propres actions. Il sait la différence entre le bien et le mal, et est capable d'éviter le mal pour le bien. C'est ce que DESCARTES appelle le libre arbitre. Or, le libre arbitre suppose que l'homme est entièrement responsable de ses actes. Dès lors que l'homme commet un crime, il doit être jugé et puni à la hauteur de la gravité de son acte. Cette punition a un double avantage dans la société : elle permet de réparer une faute commise ; elle permet aussi de dissuader les autres membres de la société, car chacun

pourrait tirer leçon de la punition infligée à son semblable et ainsi, éviterait de commettre le mal.

Dès lors, l'inconscient ne peut pas servir d'excuse, il doit même nous donner plus de responsabilité afin d'éviter de porter atteinte aux lois qui régissent l'ordre social.

Cependant, s'excuser en invoquant l'inconscient c'est affirmer que l'intention qui a guidé l'action n'était pas malveillante. L'homme n'est pas qu'un être raisonnable, il a aussi en lui une part d'inconscient qui détermine souvent ses actions. C'est pourquoi l'on a très souvent l'habitude d'entendre que « l'erreur est humaine ».

C'est Freud qui fut l'un des premiers philosophes qui a émis l'hypothèse d'un inconscient psychique. Contrairement au rationalisme cartésien, Freud part de l'hypothèse selon laquelle le psychisme humain comprend trois instances : le ça, le moi et le surmoi.

Le ça est la zone instinctogène par excellence ; il contient l'ensemble des désirs, qui, n'ayant pas trouvé satisfaction, sont refoulés, et qui dirigent le plus souvent nos actions ; le Moi est une instance du psychisme qui joue le rôle médiateur entre le ça, le surmoi et le monde extérieur. Il doit éviter ou tenter de surmonter les crises les plus aiguës sans dommage excessif. Quant au surmoi, il incarne la loi et interdit qu'on la transgresse.

Dès lors, puisque les actions de l'homme sont déterminées le plus souvent par le ça, c'est-à-dire, par l'inconscient, Freud conclura que « le moi n'est pas maître dans sa propre maison ».

Ainsi par exemple l'expérience quotidienne nous fournit de nombreux témoignages attestant que l'homme n'est pas toujours totalement responsable de ses actions. Il suffit de penser aux lapsus, aux actes manqués, au rêve, à la jalousie, face auxquels la raison est déstituée de sa position de maîtrise.

Toutefois, la théorie de l'inconscient n'est qu'une hypothèse ; elle ne doit en aucun cas servir d'alibi pour faire du mal. Comme le pensait Sartre, celui qui se réclame de son inconscient est de mauvaise foi. Ce n'est pas à nous de justifier les actes qui déroulent de notre inconscient ; c'est aux autres de le faire. Dès lors, celui qui est de mauvaise foi ne doit bénéficier d'aucune excuse ; il doit au contraire être puni conformément à la loi, car son intention est malveillante.

Au terme de notre réflexion, nous pouvons récapituler que l'homme est un être de raison, mais la raison ne détermine pas toutes ses actions car certaines de ses actions découlent de son inconscient. Toutefois l'inconscient ne doit pas servir de prétexte pour porter atteinte à l'intégrité d'autrui.

Sujet 22 : « La liberté n'est pas un privilège. C'est une épreuve » ? Qu'en pensez-vous ?

Etre libre c'est ne pas être sous la domination d'autrui, mais pouvoir décider par soi-même et agir en responsable. Or, les hommes sont naturellement méchants ; ils veulent toujours maintenir les plus faibles sous leur domination. Dans ces conditions, que faire pour ne pas vivre sous la tutelle d'autrui ?

Nous montrerons d'abord en quoi consiste la liberté et dans quelle mesure elle constitue une épreuve. Pour ensuite, montrer que l'épreuve subie pour la liberté pourrait nous conduire au privilège de la liberté. Enfin nous démontrerons que la préservation de ce privilège doit être une lutte permanente dans un monde où les uns vivent du travail des autres.

La liberté est le pouvoir de faire tout ce que l'on veut sans nuire à autrui ; elle est le pouvoir de décider par soi-même sans être sous la dépendance d'autrui. Mais paradoxalement les hommes vivent en société selon un ordre hiérarchique : les uns vivent sous les ordres des autres. Il suffit de penser aux rapports de maître et de l'esclave, du colonisateur et du colonisé, du seigneur et du serf, du bourgeois et de l'ouvrier. L'esclave, le colonisé, le serf et l'ouvrier ont une liberté bafouée. Dès lors, il semble que pour être libre, il faut sortir de la tutelle d'autrui et parvenir à prendre des décisions émanant de sa propre volonté. Il semble donc clair que si le colonisé veut se libérer de la tutelle du colon, il va devoir se battre contre les intérêts du colon. Cela ne se fait pas sans violence, sans effort, donc sans épreuve.

En guise d'illustration venons à la guerre d'Algérie : la guerre de libération nationale a fait sept ans dans ce pays. Sept longues années de guerre, de souffrance, de perte en vie humaine, de perte matérielle, donc d'épreuves ; et même c'est la plus dure épreuve que l'Algérie ait connue depuis un demi-siècle pour accéder à l'indépendance, à la liberté ? Voilà une raison qui montre effectivement que la liberté est une épreuve ?

Néanmoins, lorsque la liberté est déjà acquise au bout de l'effort, ne bénéficions-nous pas désormais de ce privilège ? La liberté déjà acquise devient un privilège.

Désormais l'Algérie est une nation indépendante jouissant d'une autonomie politique, c'est-à-dire que ce pays décide par lui-même des problèmes qui le concernent. Les autorités algériennes s'adressent aux autorités françaises en tant qu'amis, frères homologues et non en tant que peuple subordonné. L'Algérie ne souffre plus de la comparaison d'avec la France. Elle jouit des privilèges de sa liberté, de son indépendance. Dès lors, la liberté acquise par le moyen de l'épreuve devient un privilège. La question est donc de savoir comment préserver le privilège de la liberté ?

Dans un monde impérialiste où les uns vivent du travail des autres, il n'est pas facile de préserver les privilèges de sa liberté. Aujourd'hui, l'Algérie est libre, mais elle continue aussi à payer le prix de la liberté qui appelle à sa responsabilité.

Désormais il faut préserver l'intégrité territoriale, faire face au problème du sous-développement, de la sécurité alimentaire, de la croissance économique, de la lutte contre les islamistes, contre l'impérialisme. La liberté nous appelle à plus de devoir et plus de responsabilité.

Un autre exemple : de nos jours domine l'idée selon laquelle la femme doit s'émanciper de la tutelle masculine ; en s'y émancipant, elle aura aussi plus de responsabilité en contribuant désormais aux dépenses de la famille au lieu de rester à s'occuper du ménage. Or, certaines femmes ont peur de s'acquitter de cette responsabilité. Une raison de plus qui montre que la préservation de la liberté ne se fait pas elle aussi sans effort.

Au terme de cette analyse, on peut retenir que la liberté sans épreuve n'existe pas. Mais lorsque la liberté est déjà acquise, elle devient un privilège. Toutefois le privilège lui aussi s'acquiert et se pérennise à travers des épreuves.

Une liberté sans responsabilité n'est-elle pas appelée à devenir une dépendance (une perte de liberté) ?

Sujet 14 : La violence peut-elle être un remède à l'injustice ?

La justice repose sur deux principes : celui de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, et celui de l'équité, c'est-à-dire offrir à chacun ce qui lui est dû. Or, ces principes ne sont pas respectés dans beaucoup d'Etats. Dans ce cas, est-il légitime de restaurer la justice par le moyen de la violence ? La violence n'est-elle pas moralement condamnable ? Ne pouvons-nous pas trouver des moyens pacifiques.

Après avoir montré en quoi consiste la violence et dans quelle mesure il est illégitime de l'employer pour parvenir à d'autres fins. Nous essayerons de démontrer que la violence peut être légitime au cas où il n'y a pas d'autres moyens de pression contre l'injustice. Enfin, dans notre troisième partie, nous montrerons le caractère inéluctable de la violence malgré notre aspiration à la paix.

D'une manière générale la violence peut être définie comme un emploi illégitime et abusif de la force qui porte atteinte à l'intégrité physique ou morale d'autrui. Or, la justice ne se repose pas sur la violence, elle se repose sur la paix, la non-violence qui se caractérise par l'égalité de chacun devant la loi et le respect du devoir.

Malheureusement les hommes sont naturellement méchants : les plus riches exploitent les plus pauvres, les plus forts assujettissent les plus faibles. Il faut donc une institution judiciaire capable de régler les relations humaines avec harmonie et pacificité en tenant compte de l'intérêt de tous les citoyens quels qu'ils soient. Or, dans un monde divisé en classes aux intérêts contradictoires, chacun se bat pour la promotion de son ego. L'altruisme devient une valeur morale caduque. Plusieurs dirigeants se soucient moins du destin de leurs sujets. Les chefs y gouvernent sans loi, sans foi. Le pouvoir reste donc despotique, arbitraire et oppressif, comme le dit Rousseau « sans regard à la justice et aux lois ».

Dans la République, Platon disait que « lorsque les parents s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque ceux-ci ne voient aucune loi au-dessus d'eux, lorsque les professeurs tremblent devant les élèves », c'est le début de la tyrannie.

Il faut cependant noter que l'injustice n'est pas seulement la caractéristique d'un régime tyrannique. Elle peut même exister dans un régime « démocratique ».

Dans la société capitaliste, l'injustice est soutenue aussi par les gouvernements impérialistes et pro impérialistes.

Dans le mode de production capitaliste, les pays riches exploitent les pays en voie de développement. Cette exploitation se caractérise par l'injustice que les pays en voie de développement subissent dans les relations commerciales Nord /sud. Les pays en voie de développement produisent des matières premières qu'ils vendent aux pays développés. Mais il s'avère que dans cette relation commerciale, les acheteurs fixent leur prix et contraignent les pays sous développés à l'accepter.

Or, en vendant les matières premières à des prix purement symboliques, les pays en voie de développement ne peuvent pas survenir aux besoins de leur population.

Ce qui explique quelque par l'endettement à l'outrance des pays pauvres vis-à-vis des pays riches. Dans ces conditions, est-il préférable de légitimer la violence pour restaurer la justice ?

A cette question, donnons la parole à Rousseau « la force a fait les premiers esclaves et leur lâcheté les a perpétués. » Dès lors, ceux-ci subissent la loi du plus fort. Or, ce droit n'est qu'un droit arbitraire. Sitôt qu'on peut s'affranchir de son joug par l'emploi de la force, on est en droit de l faire. La maladie vient de Dieu, mais il n'est pas interdit d'appeler le médecin.

De même, Marx soutenait que la domination bourgeoise est un pur arbitraire. Le prolétariat a le devoir historique de s'affranchir du joug de l'exploitation capitaliste par le moyen de la révolution, aussi violente et sanguinaire soit-elle.

Pour mieux illustrer la légitimité de la violence contre l'injustice, voyons quelques passages de la vie et des œuvres de CHE GUEVARA : né le 14 juin 1928 à Rosario de la Fe en Argentine, au cours d'un voyage, il rencontre Fidel Castro au Mexique.

Avec ce dernier, il forma une équipe de rebelles et lutta contre le régime de Batista soutenu par l'impérialisme américain. Après avoir combattu le régime dictatorial de Batista, il entra au Congo pour former une rébellion contre la dictature de Mobutu soutenu par l'impérialisme belge. N'ayant pas réussi, il se retourne en Bolivie avec un groupe de dix sept cubains où il installa un foyer de guérilla conséquent. Le gouvernement du dictateur bolivien Barrientos avec l'aide de la CIA a mis fin à la guérilla bolivienne en exterminant GUEVARA et son équipe.

Guevara a durant toute sa vie, fait de la violence un moyen légitime pour lutter contre l'impérialisme. D'ailleurs, l'une de ses phrases célèbres dit ceci « la révolution n'est pas une pomme qui tombe quand elle est mûre ! Vous devez la faire tomber, et ce fut précisément notre rôle historique » Che Guevara, interview à libération (Algérie) mars 1965.

De nos jours, les islamistes croient restaurer la justice par le moyen des attentats suicides. Les Américains croient diminuer la délinquance par le moyen de la peine e mort. Mais demandera t-on : la violence a-t-elle résolu un problème ? L'histoire a montré que le sang appelle le sang. La violence perpétue les relations de vengeance entre les hommes. Nous devons donc tenter de résoudre les problèmes par la non-violence, la paix et non par la guerre : Pour ce faire, suivons les maximes de Kant : « Agis d'après la maxime qui fait que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. » Il ne faut jamais faire à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse. La violence n'est pas universalisable,

car elle n'obéit pas au principe de la réciprocité. Nous avons aussi le devoir de créer une société des nations qui protège la personne et les biens de chaque Etat. Aucune Nation n'a le droit de s'immiscer dans les affaires d'une autre Nation. Chaque Etat est souverain. *Pour qu'il y ait la non violence, il faut donc cultiver la morale et concilier politique et morale.* « Il n'y a pas de guerre sainte, seule la paix est sainte » a dit le Pape Jean Paul II lors des attentats du 11 septembre 2001. Cette phrase du Saint doit servir de leçon à l'humanité.

Vouloir construire un monde sans guerre est utopique. Mais la paix éternelle elle non plus ne peut exister qu'au cimetière. Dans un monde divisé en classes aux intérêts opposés, il y aura toujours de la violence et des gens qui la combattent. Le monde ne sera ni absolument sage, ni absolument violent. La loi de la dialectique oblige toujours une alternation entre le chaud et le froid, la guerre et la paix.

Sujet 15 : Pourquoi travaille-t-on ?

Il est assez fréquent de voir le travail justifié par des raisons de nécessité parce qu'il faut survivre ; se nourrir, se vêtir, se loger, pouvoir aux besoins de la famille. Or, beaucoup d'hommes travaillent sans être sous le coup de la nécessité.

Dans ce cas peut-on valablement soutenir que l'activité du travail a pour seule fin la satisfaction des besoins vitaux ?

Après avoir examiné en quoi consiste le travail et dans quelle mesure celui-ci assure la survie humaine, dans un second temps on se demandera pourquoi l'homme travaille quand ses besoins sont déjà assouvis. Toujours dans cette deuxième partie on abordera le travail comme un moyen permettant d'échapper à l'ennui. Enfin dans la troisième partie on parlera du travail comme une justification de l'identité humaine.

« L'Eternel Dieu dit à l'homme : c'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain, jusqu'à ce tu retournes à la terre, d'où tu as été pris. » Telle est la conception catholique du travail. D'après cette théorie, le travail est la conséquence de la désobéissance de l'homme envers Dieu ; la conséquence du péché originel commis par Adam et Eve alors chassés du jardin paradisiaque. Le travail devient donc à la fois une torture et une nécessité. Torture parce que difficile et épuisant, nécessite parce qu'indispensable, créateur des ressources nécessaires à la survie de l'homme. D'une manière générale, le travail est donc cette activité humaine consistant à produire les ressources nécessaires à l'existence.

Historiquement, le travail est la solution apportée par l'homme à des catastrophes écologiques. Là où les autres espèces seraient mortes à causes de la rareté des ressources naturelles disponibles, l'homme, lui, a survécu grâce à l'activité du travail. La raréfaction des ressources est ce qui pousse l'homme à fournir des efforts pour compenser le manque à gagner. A ce sujet, lisons ces lignes de Michel Foucault : « le travail n'est apparu dans l'histoire du monde que du où les hommes se sont trouvés trop nombreux pour pouvoir se nourrir des fruits spontanés de la terre. N'ayant pas de quoi subsister, certains mouraient et beaucoup d'autres seraient morts s'ils ne s'étaient pas mis à travailler la terre » (les mots et les choses.)

Le travail est né donc d'une situation de rareté. C'est pour éviter de mourir de faim, de la rareté, que l'homme commença à travailler.

Le travail est vital et cela est indéniable. Mais l'activité du travail n'a-t-elle pas d'autres motifs que la satisfaction des besoins vitaux ? Le christianisme qui a rabaissé le travail au rang de malédiction, a aussi été capable de surmonter cette dégradation de l'activité du travail. L'éthique protestante a su montrer que le travail est un moyen de racheter l'existence misérable de l'homme, un moyen pour atteindre le salut. Pour cela, il suffisait de faire du travail un acte sacré, un acte par lequel l'homme se sauve de la perdition. Honte donc à l'oisiveté, mère de tous les vices ! Le travail fait plaisir à Dieu parce qu'il glorifie sa création. Déjà dans le verset de saint Paul, nous lisons « si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus. » Car le travail est le but même de la vie. Si le travail est l'acte par lequel l'homme réalise son humanité, suffit-il d'être riche pour se dégager d'une telle obligation ? Evidemment non ! Le riche comme le pauvre se doit de travailler. Le possédant lui non plus ne doit pas manger sans travailler, car même s'il ne lui est pas nécessaire de travailler pour couvrir ses besoins, il doit obéir au commandement divin au même titre que le pauvre. Quelles sont donc les répercussions de cette théorie protestante du travail sur la postérité ?

Nous autres contemporains, avons hérité de cette tradition. Dans la société industrielle, le travail en tant qu'emploi est une part important de l'identité des individus au point que le chômage est devenu une sorte de malédiction. Dès lors ne pas avoir du travail est la plus grande perte d'individualité et de liberté. Le travail permet à l'homme d'échapper à l'ennui et accéder à sa propre humanité « Si Adam et Eve étaient demeurés dans le jardin... L'ennui les eût torturés tout aussi bien que d'autres hommes dans une situation semblable » (Kant, réflexions sur l'éducation).

Dans la foulée, Nietzsche soutenait que c'est le besoin qui contraint l'homme à travailler, « la renaissance sans cesse des besoins nous accoutume au travail, mais dans les intervalles où les besoins sont satisfaits... C'est l'ennui qui nous prend ». L'ennui n'est autre que l'habitude du travail qui se manifeste sous forme de besoin nouveau pour échapper à l'ennui, l'homme invente le jeu qui est un travail improductif mais destiné à satisfaire le simple besoin de travailler. Le travail n'est donc pas seulement une activité simplement vitale. C'est le mode d'existence de l'homme.

Il est vrai toutefois et peut être abusif de concevoir le travail comme un simple moyen d'échapper à l'ennui. Lorsque les besoins sont satisfaits, l'homme riche travaille du fait de l'incertitude qui le hante sur les possibles de l'avenir. Il essaie, donc de se préparer au mieux pour éviter la surprise de la faillite qui l'exposerait à chercher sa vie au jour le jour. La question est donc de savoir si on peut garantir son avenir par le moyen du travail. C'est-à-dire anticiper la rareté possible de l'avenir.

Sujet 16 : La guerre est-elle une fonction légitime des Etats ?

Nous pensons communément que la guerre est mauvaise, qu'elle ne fait pas le bonheur des citoyens. Or, le monde où nous vivons est régi par la violence, par les conflits armés entre les peuples et entre les Etats. Dans ces conditions, la guerre est-elle l'état naturel de la relation entre les Etats ? Si cela n'est pas le cas, a-t-on réellement les moyens d'établir définitivement la paix ?

On examinera d'abord en quoi consiste la guerre et dans quelle mesure elle est illégitime, c'est-à-dire contraire au droit des hommes, ensuite on montrera que certaines guerres

semblent légitimes. Enfin, on essaiera de réfléchir sur les conditions d'instauration de la paix perpétuelle.

La guerre est un concept qui ne concerne pas directement le rapport des individus entre eux. Entre de simples individus, il y a seulement querelle. La guerre existe non dans l'affrontement de deux volontés individuelles, mais de deux volontés d'Etats. L'homme participe à la guerre lorsque deux Etats ou deux peuples prennent les armes l'un contre l'autre. Ce qui pousse deux peuples à se déclarer la guerre, c'est bien l'intérêt. Cet intérêt peut être économique, idéologique ou territorial.

Hobbes avait prétendu que les hommes étaient sans cesse dans un état de guerre de tous contre tous et qu'il faille remédier à cela par l'évènement d'un Etat régi par des lois civiles. Au contraire Noël Damilaville suppose que la guerre est un fruit de la dépravation des hommes ; c'est une maladie convulsive et violente du corps politique. L'homme n'est dans son état naturel que lorsqu'il jouit de la paix. La guerre dépeuple les Etats, elle y fait régner le désordre, les lois sont forcées de se taire, elle rend impossible la liberté, elle rend incertaine la propriété des citoyens, elle trouble le commerce, les terres deviennent incultes et abandonnées.

Conséquence : recule du niveau de vie qui se caractérise par l'inhibition ou le ralentissement des moyens éducatifs, la famine, les maladies dues à cette famine et au non accès des produits pharmaceutiques, les hôpitaux et centres de santé sont débordés par les blessés, l'enclavement et la baisse de production provoquent la famine et des maladies épidémiques, réduction de la population. Et même après le rétablissement de la paix, l'économie aura du mal à décoller. En un mot, toute guerre est mauvaise et contraire au droit de l'homme. Ce qui semble plus prodigieux c'est bien la paix.

Mais malgré ce caractère illégitime de la guerre, celle-ci semble légitime dans certains cas. Lorsqu'un peuple est annexé par un autre, celui-ci est obligé de se défendre. Il n'y a pas de légitime attaque, mais il y a une légitime défense. L'annexion d'un peuple est une violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ainsi, s'expliquent par exemples les guerres de libération nationale : la guerre d'Algérie, la guerre Américano-vietnamienne, la défense de l'Irak contre les Etats-Unis. Toutes ces guerres semblent légitimes parce qu'elles permettent à ces peuples d'exprimer leur souveraineté. « Nul Etat indépendant ne pourra être acquis ». Cette formule Kantienne est catégorique. Un peuple ne peut pas être un objet de propriété. En cela tout peuple en état de perdre sa souveraineté a le droit de riposter par la violence quelle qu'elle soit.

En plus de cela, la guerre peut être un moyen de brassage culturel, la guerre n'est pas seulement un conflit mais une condition de la santé des peuples. Prenons l'exemple sur l'esclavage de l'Afrique : par le moyen de la guerre, l'Europe est venue en Afrique, a exproprié les Africains de leurs richesses matérielles, de leurs bras valides ; ils ont abîmé un art de vivre, ils ont créé une angoisse, elle a exploité, pillé des richesses qui ne lui appartenaient pas. Elle a dépouillé l'Afrique de sa personnalité, de sa liberté, de sa terre et du fruit de son travail. Mais elle a aussi donné à l'Afrique un autre art de vivre, lui a appris une autre manière de faire, de se comporter, de parler, elle lui a donné son savoir faire. La colonisation fut certes négative, mais elle a produit quelque chose de positif, et ça c'est le savoir-faire européen dont nous sommes des héritiers. L'écriture et la langue ont permis à l'Afrique d'appréhender l'universel. Cette civilisation que nous avons reçue au prix du sang noir, a aussi enrichi l'Afrique et cela semble incontestable.

On voit donc bien que malgré le paradoxe apparent la guerre est un moyen par lequel les peuples aspirent à l'universel, car les civilisations ne sont grandes qu'à la mesure de leur participation au métissage culturel.

Toutefois on peut se demander si la paix n'est pas le meilleur moyen pour la promotion de l'espèce humaine. Au fond, même si la guerre peut paraître légitime, elle ne l'est jamais. Seule la paix est légitime. Il reste donc à savoir comment établir définitivement la paix. « La paix est d'abord la tranquillité dont une société politique jouit ; soit du dedans, par le bon ordre qui règne entre ses membres, soit au dehors par la bonne intelligence dans laquelle elle vit avec les autres peuples » disait Etienne – Noël Damilaville. Contrairement à la guerre, la paix maintient l'ordre parmi les citoyens, elle favorise l'agriculture et le commerce, en un mot, elle procure aux peuples le bonheur qui est la fin de toute activité humaine. Mais pour établir cette paix, il nous faut prendre certaines mesures, car nous avons l'impression que la paix est seulement une sorte d'intermède entre des Etats de guerre. On fait la paix, mais le conflit revient vite avec la nécessité à nouveau de faire la paix, comme si la guerre est l'état naturel de la relation inter-étatique.

Peut-on formuler un traité de paix perpétuelle qui dépasse le cadre d'une simple trêve ? La paix suppose le problème du statut de la propriété. La propriété n'est pas la possession. La propriété est de droit tandis que la possession est de fait : la possession est physique tandis que la propriété est légale. Pour être plus précis ; la possession concerne le rapport de l'homme avec des choses, non le rapport de personne à personne. La propriété suppose une reconnaissance sociale, une reconnaissance par le droit, de la légitimité, de la possession. Le rôle de l'Etat c'est de sauvegarder les citoyens qui sont par essence des personnes ayant leurs propres biens. Quand deux Etats entrent en guerre, le vainqueur prétend entrer en possession du sol qu'il a conquis, mais il soumet aussi le vaincu ; or soumettre un autre état, c'est traiter des personnes comme des choses dont on peut posséder légitimement. Pour éviter l'utilisation des personnes humaines comme une propriété, Kant prescrit des articles qui seuls peuvent nous garantir la paix perpétuelle. Il faut donner à chacun des droits qui le protègent et qui protègent ses biens. D'après l'essentiel de ce qu'il dit : les Etats doivent coopérer d'égal à égal, dans ce cas, aucun état n'a le droit de posséder un autre Etat. Il faut en plus de cela abolir les armées nationales car les Etats utilisent les soldats comme des machines à tuer. Or, l'homme est fin en soi, il ne doit en aucun cas être utilisé à d'autres fins. C'est ainsi que Kant nous propose une fédération des Etats libres supervisée par une société des Nations.

Ce que Kant néglige, c'est que l'on ne peut pas compter sur la bonne volonté des hommes pour chasser la guerre. Aucune considération ne pourra nous permettre d'établir une paix perpétuelle. La paix demeura toujours un idéal car la guerre est bien le moteur de l'histoire. Tant qu'il y aura des intérêts, il y aura aussi de la guerre et des volontés pour établir la paix.

La paix éternelle n'existe qu'au cimetière. Or, nous ne voulons pas de cette paix là. Celle que nous voulons, c'est la tranquillité dont nous pouvons jouir ici-bas, c'est-à-dire l'armistice. Chaque génération de l'histoire a ses périodes de trouble. Mais aussi aucune de ces générations ne manquera des hommes de bonne volonté pour tenter de rétablir la paix. La guerre est inhérente à l'histoire elle-même.

Si la société des nations pouvait rétablir la paix, comme le propose Kant, comment s'expliquent alors l'échec de la SDN et les défaillances de l'ONU.

Sujet 17 : Le projet de vaincre la nature est-il raisonnable ?

Pour vaincre la nature, l'homme a inventé la science et la technique ; et grâce à elles, l'humanité a fait d'énormes progrès. Toutefois, le progrès des sciences et de la technique n'est pas aussi exempt de dangers. Car la nature commence à se rebeller contre l'homme. C'est pourquoi le sujet demande si « le projet de vaincre la nature est raisonnable ».

Est-il vraiment prudent de vouloir vaincre, à tout prix, la nature ?

En effet, la terre compte plus de six milliards d'habitants. D'où sortir leurs moyens de subsistance, leurs vêtements ? Comment les loger ?

Avant le progrès des sciences et de la technique, les hommes mouraient de faim et beaucoup d'autres seraient morts s'ils ne s'étaient pas mis à cultiver leur inventivité. C'est là que nous voyons que l'homme est condamné à vaincre la nature pour satisfaire ses besoins. Si les hommes ne s'attèlent pas à vaincre la nature, ils seront en proie aux intempéries, et de ce fait, manquant de solutions, risqueront de disparaître, comme d'autres espèces de la nature, n'ayant pas pu s'adapter aux changements qu'a subi la nature, ont disparu. C'est donc grâce à la science et à la technique que l'homme parvient à s'adapter à la nature, à vaincre la nature pour assurer sa survie. Ainsi s'expliquent les différentes découvertes scientifiques et inventions techniques qu'a connues l'histoire : du feu naturel à l'électronique via le moteur à explosion, l'homme tente de maîtriser la nature pour subvenir à ses besoins. Par exemple, si on demandait à toute l'humanité de se servir seulement de la houe pour cultiver les ressources indispensables à sa survie, il est certain que la production serait insuffisante pour pouvoir nourrir la population mondiale. Mais dès lors que l'homme a inventé le tracteur, les insecticides, la production s'accroît, suffit pour nourrir l'humanité entière. A ce sujet, on peut faire référence à René DESCARTES qui disait : « au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, nous pouvons trouver une pratique par laquelle, connaissant la force de l'eau, des astres et de tout ce qui nous entoure, nous pourrions nous rendre maîtres et possesseurs de la nature ».

Il ressort donc de cette analyse que le projet de vaincre la nature est raisonnable puisqu'il y va de la survie même de l'homme. On pourrait néanmoins se demander s'il est prudent de vouloir vaincre à tout prix la nature.

Nourrir et entretenir six milliards d'habitants, demanderaient à la nature des efforts qu'elle ne pourrait pas supporter. La faune la flore mondiales subissent constamment des détériorations abusives. Les hommes abattent de nouvelles franges de la forêt pour se nourrir, se vêtir, se

loger ou pour s'habiller. Or chaque espèce vivante joue un rôle fondamental dans l'écosystème de sorte que sa disparition causerait nécessairement des dommages à la nature.

Des études ont montré que soixante dix pour cent des abeilles en France, sont mortes à cause de la pulvérisation des insecticides et des herbicides. Or, le rôle des abeilles dans la reproduction végétale est fondamental. Car ce sont les abeilles qui prélèvent certaines substance dans les fleurs de certaines espèces afin que soit possible leur reproduction. Des lors, tuer les abeilles équivaut à empêcher aux herbes et aux arbres de se reproduire. Pourtant, c'est une loi de la nature que s'il n'y a pas d'herbes, il n'y aurait pas non plus d'herbivores, encore moins de carnivores, puisque les uns vivent des autres ; l'homme, lui non plus ne survivra pas.

Des études ont aussi montré que le pétrole est une ressource naturelle. Non renouvelable parce qu'il va probablement s'épuiser au XXI^e le siècle. Cependant, l'utilisation abusive de cette ressource a entraîné le réchauffement climatique qui pourrait avoir des conséquences regrettables sur l'écosystème tout entier. Or c'est la volonté de vaincre la nature qui conduit l'humanité aux dommages écologiques. L'homme est donc train de scier la branche de l'arbre sur laquelle il est assis ; il met en danger sa vie et celle de ses progénitures.

Au regard de cette analyse. Nous pouvons conclure que l'homme est condamné à vaincre la nature pour subvenir à ses besoin ; mais il n'en demeure pas moins qu'il soit prudent et qu'il évite de rebeller la nature contre lui. Le développement durable pourrait donc être le plus approprié face à cette possible rébellion de la nature.

Sujet 17: D'Holbach écrit en 1770 Dans le système de nature :

« Parcours les annales du monde et tu trouveras que l'histoire des Dieux est écrite partout en caractère de sang, que c'est l'histoire des forfaits, des folies, des cruautés du genre humain » pensez-vous comme lui la religion est nécessairement dangereuse ?

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même » ; ceci l'un des dix commandements que Dieu aurait donnés à Moïse afin d'organiser la société sur cette base. Mais depuis le moyen âge,

l'histoire des religions est teintée de violence, de guerre entre les communautés. C'est pourquoi D'Holbach affirme dans ce présent sujet que l'histoire des Dieux est écrite en caractère de sang, que c'est l'histoire des forfaits, des folies et des cruautés du genre Humain.

La religion est-elle nécessairement violente ? Ne cultive-t-elle pas aussi la paix ?

En réaction contre la loi du Talion, Jésus dit dans le Nouveau Testament « si quelqu'un te frappe sur une joue, tu lui tends l'autre joue ». La paix et la concorde doivent donc être le fondement de toutes les religions. Dès lors, il ne doit pas avoir de guerre religieuse. La violence est condamnée par Dieu. Au contraire, ce que la religion cultive c'est la paix, la solidarité, l'entraide mutuelle. C'est pourquoi, le Pape Jean Paul II disait en 2001 : « il n'y a pas de guerre sainte, seule la paix est sainte ».

Une communauté religieuse doit se distinguer par la fraternité, l'amour du prochain. En religion, il faut toujours agir d'après la maxime qui fait que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. C'est-à-dire, nul ne doit faire à autrui, ce qu'il ne voudrait pas qu'un autre lui fasse. Cette règle s'appelle un impératif catégorique, d'après E. Kant. La personne humaine, qu'elle soit riche ou pauvre, belle ou laide, noire ou blanche, est fin en soi, elle mérite respect et de l'obéissance quelques soient les conditions. On ne doit violer ni son intégrité physique, ni son intégrité morale.

Il résulte donc que la religion doit nécessairement être pacifique, quelles que soient les conditions. Toutefois, l'humanité semble avoir mal compris cet impératif.

Il suffit de penser au crucifiement de Jésus : celui envoyé par Dieu pour enseigner l'amour aux hommes a été cloué sur la paroi. Ce clouage montre que la religion, depuis le départ, a été intrinsèquement violente.

Il suffit aussi de penser à la loi du Talion qui prône « œil pour œil, dents pour dents ». Cette loi met la justice et l'équité au dessus de la cordialité. C'est peut-être par cette loi que s'explique le caractère interminable de la guerre israélo-palestinienne. Chaque fois que les palestiniens provoquent un attentat contre les israéliens, ces derniers ripostent immédiatement. C'est pourquoi cette partie du monde n'a jamais connu la paix.

Il suffit aussi de penser aux croisades, expéditions militaires entreprise par les chrétiens d'Occident à partir de 1095, habituellement à la demande du pape, pour soustraire à la domination des musulmans les lieux saints de Palestine (aujourd'hui Israël et PALESTINE), et notamment le tombeau du Christ à Jérusalem. Les croisades, au nombre de huit, se sont achevées en 1270 et ont fait des dizaines de milliers de victimes. (A achever par l'élève)

**Sujet 18 : Comment et discutez cette phrase de Nicolas Sarkozy :
« La colonisation n'est pas responsable de toutes les difficultés de
l'Afrique actuelle »**

L'avènement de la colonisation a exproprié l'Afrique des dizaines de milliers de ses bras valides et d'une importante quantité de matières premières. Cependant, cette colonisation a aussi été un facteur permettant à l'Afrique de s'ouvrir au reste du monde. Dans ces

conditions, faut-il entièrement expliquer le retard de l'Afrique par les méfaits de la colonisation ?

Avant tout, la colonisation a été un acte moralement condamnable : environ quinze millions de noirs ont été exportés vers les Amériques pour travailler dans les plantations de café, de cacao, de sucre, ou pour d'autres besognes. Ceci a eu pour conséquences, l'expropriation à l'Afrique de ses bras valides et l'enrichissement du colonisateur.

Un peuple auquel on exproprie de plus quinze millions de bras valides est nécessairement handicapé pour raison que ces bras valides constituent le levier de développement de tous les peuples. Si ces bras valides étaient en Afrique, ils auraient sans doute beaucoup contribué au développement du continent.

On pourrait néanmoins se demander si on ne peut pas tirer quelque chose de positif de la colonisation.

A cette question, suivant ces lignes de Sarkozy : « le colonisateur est venu, il a pris, il s'est servi, il a exploité, il a pillé des ressources, des richesses qui ne lui appartenaient pas. Il a dépouillé le colonisé de sa personnalité, de sa liberté, de sa terre, du fruit de son travail. Il a pris mais, il a aussi donné. Il a construit des ponts, des routes, des hôpitaux, des dispensaires, des écoles. Il a rendu fécondes des terres vierges, il a donné sa peine, son travail, son savoir ».

C'est grâce à la colonisation que l'homme noir s'est ouvert au monde, bénéficiant conquérir le monde extérieur. Et de nos jours, si on parle de décollage économique de l'Afrique, c'est parce que ce continent s'est appropriée les techniques et les outils de travail venant de l'occident.

En outre, les facteurs de l'arriération de l'Afrique sont multiples. « L'Afrique a sa part de responsabilité dans son malheur... ».

La colonisation n'a donc pas été que négative ; elle a même en partie compensé les dommages qu'elle a infligés à l'Afrique à travers le brassage culturel, le changement de mentalité, et le transfert des compétences.

Si donc la colonisation n'est pas entièrement responsable des maux qui ont jusqu'alors secoué l'Afrique, par quels autres moyens expliquer le retard chronique de ce continent par rapport au reste du monde ?

La colonisation n'est pas responsable de tous les maux dont souffre l'Afrique.

L'Afrique a elle aussi, sa part de responsabilité à propos des problèmes qui la secouent aujourd'hui : ces problèmes sont multiples et de nature différente. On peut citer entre autres la mauvaise gouvernance, le détournement des fonds publics, les coups d'Etat, l'inconscience et la démobilisation, le manque de patriotisme...

Par exemple en ce qui concerne le détournement des fonds, l'Afrique est victime de la fuite des capitaux vers les paradis fiscaux étrangers.

Des études ont montré que certains dirigeants africains sont plus riches que leur propre Etat pour avoir détourné les fonds publics et les avoir investis à l'étranger.

Il suffit de penser au président Camerounais Paul BYA dont les richesses ont été évaluées à neuf cent soixante trois milliards de franc CFA, tandis que la dette extérieure du Cameroun était à la même époque, évaluée à neuf cent milliards de francs CFA, sans compter ses somptueux hôtels à Paris, à Washington, à Baden-Baden. Sous son règne, la corruption était généralisée au point que vingt mille fonctionnaires fictifs furent démasqués au Cameroun. On touchait les salaires des fonctionnaires décédés, retraités ou même démissionnés ; on se faisait parfois immatriculer deux à trois fois dans le même budget de l'Etat.

Il suffit aussi de penser à Sesse MOBUTU qui a détourné les fonds obtenus de la vente de l'or et du diamant congolais avant de sombrer le pays dans un chaos politique sans précédent. C'est pourquoi Frantz FANON disait que « la bourgeoisie nationale ressemble

aux membres d'un gang qui après chaque hold-up, dissimulent leur part aux coéquipiers pour préparer sagement la retraite ».

Le détournement des fonds a pour conséquences le mécontentement du peuple ; mais la bourgeoisie africaine n'est pas prête à lâcher facilement son privilège : elle fait appel à l'armée pour faire des représailles contre le peuple ; le régime se durcit, et l'armée prend le pouvoir.

En ce qui concerne la mauvaise gouvernance, on peut entre autres citer les mascarades électorales, les coups d'Etat constitutionnels le despotisme de certains dirigeants. A ce niveau, on peut entre autres citer quelques exemples : le refus du président Zimbabwéen Robert Mugabé de quitter le pouvoir après avoir perdu les élections face à Morgan Tsvangirayi, et le refus de Loran GRAGBO de quitter le pouvoir après avoir perdu les élections face à Allassane OUATTARA.

Nombre de dirigeants africains se soucient peu de l'avenir de leur nation. Il suffit de penser à Mobutu, qui selon Pal John Marc TEDGA, dont les richesses étaient évaluées à quatre milliards de dollars, douze villas en Belgique, un spacieux appartement à Paris, une somptueuse résidence de trente deux pièces près de Lausanne, un château en Italie. C'était à peu près le volume de la dette extérieure du Zaïre à cette époque. (Ouverture démocratique en Afrique, l'Harmattan 1991). Selon Karl I Bond, Mobutu avait ordonné à son ministre des finances en 1981 de faire passer sur son compte personnel le produit de la vente de vingt mille tonnes de cuivre.

Ces gabegies financières se sont pratiquées dans la plupart des Etats africains. Par exemple dans la nuit du 11 au 12 mai 1990, le général Mobutu a envoyé sa redoutable garde personnelle à l'université Lubumbashi contre les étudiants qui contestaient le système de multipartisme. Pour régler leurs comptes, plus de 100 étudiants disparurent à jamais sans que l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), la Conférence Africaine et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES) ni aucune autre autorité physique ou morale du continent noir ne protestent. Mais tôt ou tard, l'armée qui a tant servi la bourgeoisie nationale, comprendra son importance et procédera au putsch. C'est ainsi que les coups d'Etat militaires se sont succédés sans interruption en Afrique depuis l'indépendance. On peut citer entre autres le renversement du président Khalil par le général Abdoud au Soudan en 1958 ; le renversement de Patrice Lumumba par le général Mobutu au Congo le 14 septembre 1960 ; le renversement de Modibo Keita par le Général Moussa Traoré le 19 Novembre 1968 au Mali.

A ces maux s'ajoutent le tribalisme qui est un véritable frein au développement. Un des exemples le plus frappant est le cas du Gabon : dans cet Etat d'un million d'habitants, on saisit l'importance des liens de parenté : Omar Bongo père de la Nation préside aux destinées du Gabon depuis 1967. Son fils Ali Bongo occupe le portefeuille stratégique de la défense. Sa fille aînée Pascaline est la directrice du cabinet présidentiel, en même temps que la vice-présidente de la compagnie pétrolière Elf Gabon. Les petits frères et sœurs d'Ali occupent des postes stratégiques de telle sorte que l'organigramme des grandes entreprises gabonaises se confondait avec l'arbre généalogique de la famille présidentielle.

Viennent ensuite les guerres tribales, politiques et religieuses qui continuent à décimer la population et l'économie africaine. Il suffit de penser au génocide congolais qui a fait quatre millions de morts ; au génocide Rwandais, à la guerre civile en Côte d'Ivoire, aux bras coupés de la Sierra Leone, à la crise alimentaire en Somalie, pour ne citer que ceux-là.

Un des chapitres les plus lamentables est celui du sida qui continue à faire des ravages parmi les bras valides du continent. En 2003 sur 40 millions de personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine, 29 étaient africains.

Touchant ainsi une bonne partie des membres du continent les plus productifs. Or, en 1999, le président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, « représentant de la nouvelle génération », avait déjà mis en doute l'origine virale de la pandémie, déconseillant ainsi la prise de la névirapine pour raison que celle-ci cause plus de dégâts qu'elle n'en résout. Conséquences : les hôpitaux sont devenus des » mouiroirs, baisse considérable de la

population productive. La capitale Johannesburg fut obligée d'aménager les dizaines de milliers d'hectares pour enterrer les morts de sida. La population qui comptait 42 millions d'habitants sera réduite à 31 millions d'habitants en 2020 si jamais des dispositions ne sont pas prises pour endiguer la pandémie. Le sida en Afrique est aujourd'hui comparable à la peste au moyen âge en occident.

Bref, les problèmes de l'Afrique sont multiples et il n'est point question de se faire des reproches mutuelles entre africains et occidentaux. C'est à l'Afrique et à l'Afrique seule de prendre ses responsabilités et de déclencher un véritable développement si elle ne veut pas rester éternellement le champ d'action et d'extension de l'autre.

Tant que nous resterons enfermés à pleurer notre sort nous serons incapables de riposter adéquatement aux défis du temps. Comme le disait Obama, l'Afrique a beaucoup plus besoin d'une forte constitution que de grands hommes. Cela suppose-t-il que la démocratie est le véritable levier de développement des pays africains ?

Sujet 19: « l'Afrique n'a pas besoin de grands hommes, elle a plutôt besoin de fortes institutions » partagez-vous cette affirmation de Barak OBAMA ?

Après plus de cinquante années d'indépendance, aucun pays africain n'est fier de son bilan. A cause pour cause la mauvaise gouvernance, la tyrannie, la corruption et l'arbitraire. Pourtant, tout développement passe par la mise en place d'institutions crédibles, bien structurée et transparentes. C'est ainsi que le président américain d'origine africaine, BARAK OBAMA, dans son allocution du 11 juillet 2009 au Ghana, affirme avec solennité que « l'Afrique n'a pas besoin de Grands hommes ; elle a plutôt besoin de fortes institutions ».

Il s'impose donc de se poser la question suivante : le développement de l'Afrique dépend –il de l'engagement des grands hommes, ou bien au contraire il dépend du renforcement institutionnel ?

THESE : La grandeur d'un peuple dépend, en partie, du niveau d'engagement de ses grands hommes.

« Si nous jetons un regard sur la destinée des grands hommes, nous voyons qu'ils ont eu le bonheur d'être les agents d'un but qui constitue une étape dans la marche progressive de l'Esprit universel », **HEGEL, la Raison Dans L'histoire**

- Les grands hommes contribuent largement à la création de l'Etat, donnent à la société une vision et des valeurs qui lui permettent d'aller de l'avant, de relever des défis, de franchir des obstacles.

Par exemple, que serait la Grèce sans Alexandre, la Rome sans César, la France sans Napoléon ?

ANTITHESE : Le développement de l'Afrique dépend beaucoup plus du renforcement institutionnel « Ce qui fait une nation, ce n'est pas un ou deux grands hommes que le hasard fait naître çà et là et qui peuvent manquer tout à coup : c'est la masse compacte des citoyens », dit **DURKHEIM**.

Le salut de l'Afrique viendra donc du renforcement institutionnel à travers

- La séparation des pouvoirs
- La promotion des droits de l'homme

- La lutte contre la corruption à travers la mise en place des structures efficaces de contrôle

SYNTHESE : il ne doit pas y avoir de contradiction entre l'existence des grands hommes et celle d'institutions fortes

« Ce sont les grands hommes qui mettent en place les fortes institutions » **BLAISE COMPAORE.**

Tant que les grands hommes sont animés d'idées progressistes, les différentes réformes qu'ils engageront permettront de mettre en place d'institutions fortes servant de levier au développement et de moyen de lutte contre l'arbitraire

CONCLUSION : les hommes passent, mais les institutions restent. Dès lors, l'histoire retiendra comme grands hommes, non pas ceux qui ont contribué à asservir leur peuple, mais surtout ceux qui ont été capables d'engager des réformes servant à mieux structurer les différentes institutions afin de permettre au peuple de jouir de la liberté et de l'abondance.

La question est donc de savoir quels sont ceux que l'histoire africaine a retenus comme grands hommes.

Sujet 20 : l'intolérance religieuse se justifie –t- elle ?

Nous pensions avoir dépassé le stade des théocraties médiévales et être entrés dans une ère nouvelle caractérisée par la liberté de culte. Mais paradoxalement, se développent aujourd'hui des groupes religieux d'une croyance exacerbée en Dieu et qui appellent leurs fidèles à la haine et à la violence contre des personnes avec qui ils ne partagent pas les mêmes opinions et croyances. C'est dans ce contexte que notre sujet demande si l'intolérance religieuse se justifie.

Le refus d'accepter l'expression des convictions religieuses d'autrui est-il légitime ?

Dans un premier temps, nous démontrerons que l'intolérance religieuse semble se justifier dans un régime théocratique. Pour ensuite montrer **dans un deuxième temps** qu'elle ne se justifie pas dans un régime démocratique. Enfin dans notre **troisième partie**, nous réfléchirons sur les voies et moyens pour combattre l'intolérance religieuse.

Certains groupes religieux sont d'une croyance exacerbée en dieu. Pour cela, ils sont capables de commettre des crimes horribles pour imposer leurs convictions religieuses : Ce sont des fanatiques.

Le fanatisme est donc une croyance exacerbée en dieu au point de ne plus faire usage de sa propre raison. Le fanatique est passionné de dieu ; il est hors de lui–

même ; il croit posséder la vérité absolue et exige des autres l'adhésion à ses propres convictions religieuses. Il ne tolère pas les opinions qui contrarient ses croyances, et est capable d'utiliser des moyens violents, et souvent même au prix de sa vie et de celle d'autrui pour défendre ses opinions et ses croyances. Il en est ainsi des croisades : expéditions militaires entreprises par les chrétiens d'Occident à partir de 1095, habituellement à la demande du pape, pour soustraire à la domination des musulmans les Lieux saints de Palestine (aujourd'hui Israël et Palestine), et notamment le tombeau du Christ à Jérusalem. Les croisades, au nombre de huit, se sont achevées en 1270.

Il suffit aussi de penser à la notion de djihad : expression employée par des musulmans extrémistes pour justifier la guerre dite sainte contre des non musulmans. C'est dans son sillage que se déroule aujourd'hui les actes de terrorisme planifiés par certains chefs de communauté musulmane pour attenter à la vie et aux intérêts des pays occidentaux ou amis des occidentaux qu'ils considèrent comme mécréants, ennemis de Dieu.

Toutes ces actions suivent pourtant une logique : celle de croire que Dieu est parfait, et par conséquent, il ne se trompe pas, ne nous trompe pas non plus. Or, cet Etre parfait a prescrit des normes de conduites que nul ne doit violer. Par contre les hommes eux sont imparfaits, étant imparfaits, ils ne sauraient se gouverner dans la paix et dans la concorde sans faire recours à la théocratie. Dès lors qu'un individu se permet de violer aux lois de dieu, il doit être sanctionné parce qu'il est l' « ennemi de Dieu. »

Voilà donc des raisons qui semblent justifier le fanatisme, l'intolérance religieuse.

Faut-il pour autant légitimer l'intolérance religieuse sous prétexte qu'elle défend la volonté de Dieu ?

A cette question, référons-nous à cette allocution du pape Jean Paul II, lors des attentats du 11 septembre planifiés par un chef de la communauté sunnite du nom de Osama Bin Laden contre les Etats unis à Washington : « il n'y a pas de guerre sainte, seule la paix est sainte ».

L'intolérance religieuse relève du fanatisme. Or le fanatisme religieux est une attitude liberticide dans une société pluriculturelle. Il brime les libertés individuelles au nom d'une théocratie qui ne se fonde que sur des convictions propres.

Le monde évolue, les mentalités elles aussi se doivent d'évoluer. Il n'y a donc aucune raison valable de préserver des régimes théocratiques médiévaux pour réguler la vie des hommes au XXI^e siècle. Plus l'histoire avance, plus nous aspirons à de nouvelles idées. Les philosophes des lumières s'étaient déjà investis pour la promotion de la liberté d'expression, et de culte. Les idéaux pour lesquelles ils se sont battus doivent être préservés aussi longtemps qu'ils resteront progressistes.

Les religions du monde sont multiples, et nul ne peut valablement soutenir que la sienne est la meilleure ou qu'elle est la vraie. Dès lors, il ne peut pas y avoir d'unanimité sur ce qui est la vraie religion. La meilleure attitude que chacun doit adopter est donc celle de la laïcité : c'est-à-dire, le respect de la liberté de culte et le respect de la religion d'autrui. En un mot, le respect de la diversité culturelle.

On peut par exemple être musulman et garder des relations d'amitié, de mariage, d'échange et de fraternité avec quelqu'un qui pratique la religion chrétienne, bouddhiste, juive, taoïste ou brahmaniste.

La diversité des religions ne doit pas être une menace pour la paix entre les peuples. Elle doit plutôt être perçue comme une richesse culturelle du monde.

« Les civilisations sont grandes à la mesure de leur participation au métissage de l'esprit humain », disait un politique français dans une allocution adressée aux peuples africains.

La diversité des religions fait donc la beauté de ce monde. Toute tentative d'imposer sa religion aux autres est un extrémisme. Or l'extrémisme est un danger pour l'ordre social en ce qu'il n'admet pas la différence culturelle comme richesse mais plutôt comme une hérésie devant être combattue avec la dernière rigueur.

Si donc le fanatique religieux tente de légitimer son intolérance envers les autres, d'un point de vue démocratique, cette attitude est difficilement justifiable à cause de son caractère liberticide. La question est donc de savoir comment lutter contre l'intolérance religieuse.

Pour combattre l'intolérance religieuse, chaque Etat se doit de prendre un certain nombre de *dispositions*, entre autres la formation des prêcheurs sur la laïcité, la liberté de culte, la liberté d'expression, le respect des convictions d'autrui. *Au-delà desquelles dispositions*, les réfracteurs doivent être sanctionnés conformément aux prescriptions de la loi.

Pour finir, nous pouvons dire que l'intolérance religieuse ne se justifie que dans les régimes théocratiques. Par contre, dans un monde moderne, ouvert au progrès, il n'y a pas de place pour le fanatisme en ce qu'il prive aux hommes la liberté qui leur est si chère.

La question est donc de savoir si les deux dispositions suscitées suffisent pour résoudre définitivement le problème.

Expliquer cette affirmation : « la nature a fait les uns pour commander et les autres pour être commandés »